

RAPPORT ANNUEL 2025

BURKINA FASO - NIGER



**UN NOUVEAU SIÈGE,
UNE NOUVELLE VISION,
UNE PROMESSE D'EXCELLENCE.**

La Banque Autrement

<https://burkina.coris.bank>



SOMMAIRE

Message du Président du Conseil d'administration	05
Composition du comité de Direction de Coris Bank International SA	06
Faits marquants 2025	07
Analyse de l'activité et des résultats	11
Analyse de l'activité de la branche islamique	20
Rapport du conseil de conformité interne à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires exercice clos au 31 décembre 2024	30
Rapport des commissaires aux comptes à l'assemblée générale des actionnaires	32
Perspectives	54
Bilan des activités de sponsoring et mécénats	55



Être la banque de **référence** dans les innovations et l'accompagnement des
PME.

CORIS VISA INFINITE

• A VOUS LE PRESTIGE •



ony conseil



La Banque Autrement

<https://burkina.coris.bank>





Chers Actionnaires,

L'environnement économique mondial a subi des changements en 2025 dans un contexte marqué par une normalisation progressive de l'inflation et un assouplissement graduel des tensions commerciales dans plusieurs régions du monde. Selon les dernières projections publiées par le Fonds Monétaire International en janvier 2026, la croissance mondiale devrait rester stable avec une croissance estimée à **3,3%** en 2026 comme en 2025. L'inflation mondiale devrait poursuivre sa décrue, passant d'un taux estimé de **4,1%** en 2025 à **3,8%** en 2026 et à **3,4%** attendue en 2027.

Au niveau de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique est demeurée dynamique en 2025, avec un taux de croissance estimé à **6,7%**, après **6,2%** en 2024 selon les dernières prévisions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) présentées dans le Rapport sur la politique monétaire de l'UEMOA de décembre 2025. Pour l'année 2026, les services de la BCEAO tablent sur une hausse de **6,4%** du PIB réel de l'Union accompagnée d'un taux d'inflation maîtrisé autour de **2,2%**, se situant dans la zone de confort de la politique monétaire.

Au Burkina Faso, l'économie poursuit sa reprise malgré un contexte sécuritaire et humanitaire difficile. La croissance devrait atteindre **6,3%** en

2025, après **4,8%** en 2024. L'inflation recule nettement pour s'établir à **1,8%** en 2025.

Au Niger, l'économie a également affiché une croissance robuste estimée à **6,6%** en 2025, malgré les défis liés au contexte régional.

Dans ce contexte favorable, le secteur bancaire de l'UEMOA navigue néanmoins dans un environnement plus exigeant. Par ailleurs, le secteur bancaire doit composer avec un renforcement progressif des exigences réglementaires et prudentielles, notamment en matière de solvabilité, de gestion des risques et de gouvernance. Ces évolutions, nécessaires au renforcement de la stabilité du système financier régional, impliquent toutefois des investissements importants de la part des institutions financières, notamment dans les domaines de la conformité, de la gestion des risques et de la transformation des systèmes d'information.

Dans cet environnement exigeant, votre Banque a su démontrer une fois de plus sa solidité et son agilité. L'exercice 2025 s'est ainsi soldé par des performances financières et commerciales particulièrement satisfaisantes.

L'extension du réseau s'est poursuivie en 2025, avec l'ouverture de deux **(02)** nouvelles agences, portant le total consolidé à **74** agences au 31 décembre 2025. Le réseau de distributeurs automatiques de billets s'est étoffé pour atteindre **115** unités déployées au Burkina Faso et au Niger, tandis que **60** nouveaux terminaux de paiement électronique ont renforcé l'accessibilité de nos services.

Cette dynamique commerciale se reflète dans la progression de notre base clientèle. Ainsi, le portefeuille consolidé s'est établi à **702 858** clients, soit une croissance annuelle de **11,6%**. Les ressources clientèle ont atteint **2 015,3 milliards FCFA**, en hausse de **14,9%**, et les financements nets accordés à la clientèle se sont élevés à **1 327,0 milliards FCFA**, en progression de **5,4%**.

La Banque a par ailleurs poursuivi son engagement aux côtés des États de l'Union dans le financement de leurs projets structurants. Cet appui s'est matérialisé par une augmentation notable des souscriptions aux bons et obligations publics, dont l'encours a progressé de **70,4 milliards FCFA (+7,0%)**, pour atteindre **1 071,7 milliards FCFA**.

Une dynamique qui, conjuguée à l'essor de l'activité clientèle, a contribué à renforcer le niveau du bilan qui culmine à **2 997,8 milliards FCFA**, en hausse de **315,0 milliards FCFA (+11,7%)** par rapport au niveau observé à fin décembre 2024.

Sur le plan des résultats, le Produit Net Bancaire consolidé s'est établi à **139,0 milliards FCFA**, en hausse de **6,1%** par rapport à l'exercice précédent. Malgré les investissements stratégiques réalisés pour renforcer nos capacités opérationnelles, la rentabilité de la Banque a été préservée, et le Résultat Brut d'Exploitation est ressorti à **88,4 milliards FCFA**.

La nette diminution du coût du risque, enregistrée en 2025, a fortement contribué à l'amélioration de nos résultats. Ainsi, le Résultat Net consolidé s'établit à **65,5 milliards FCFA**, en progression de **36,6%** par rapport à 2024.

Chers Actionnaires, l'année 2026 s'annonce encore avec de nombreux défis, dans un environnement économique et géopolitique marqué par des incertitudes persistantes et des tensions dans le monde avec leurs conséquences sur les activités économiques, le commerce international et les chaînes d'approvisionnement. Toutefois, les perspectives de croissance demeurent favorables pour nos économies et offrent des opportunités

importantes pour le secteur bancaire. Notre ambition est de maintenir le cap en poursuivant notre vision d'être la banque de référence dans les innovations et l'accompagnement des PME. Pour ce faire, nous renouvelons notre engagement à travers notre nouveau Plan Stratégique 2026-2028 dénommé « Performance et résilience ». Ce Plan Stratégique s'inscrit dans la continuité du précédent dans un contexte en profonde mutation marqué par une crise sécuritaire aux plans national et sous régional, des transformations technologiques, une concurrence accrue et une réglementation renforcée.

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à saluer l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des collaborateurs de la Banque, dont les efforts quotidiens ont largement contribué aux performances enregistrées au cours de l'exercice.

Je remercie sincèrement les membres du Conseil d'Administration pour leur précieux concours, les Commissaires aux comptes pour la qualité de leurs travaux, nos partenaires pour la qualité de notre coopération, et vous, chers Actionnaires, pour la confiance sans cesse renouvelée en notre Institution.

Ensemble, et avec la même exigence d'excellence, nous continuerons d'œuvrer à l'ancrage de Coris Bank International comme acteur bancaire de référence au service du développement économique de notre région.

Le Président du Conseil d'Administration

Emmanuel SAWADOGO

My
**CORIS
BANK**

La **BANQUE**
à **PORTÉE** de
MAIN.



- ✓ SÉCURISÉ ET ACCESSIBLE
- ✓ ACCÈS À UN SERVICE CLIENT DÉDIÉ



Disponible gratuitement sur



Composition du Comité de Direction de Coris Bank International SA



M. Jean Théodore SANDWIDI
Directeur Général Adjoint
Pôle Supports



Mme Gisèle GUMEDZOE
Directrice Générale



M. Stéphane Axel TAPSOBA
Directeur Général Adjoint
Pôle Exploitation



M. Armand Eric KABORE
Conseiller Spécial de la Direction
Générale



M. Boubacar ZONGO
Directeur des Risques



M. Ousmane KANO
Directeur de l'Audit Interne



M. Nikada TCHANGUAI
Directeur de la Trésorerie



M. Jules KABORE
Directeur de la Banque Digitale



M. Moumini KARGOUGOU
Directeur des Engagements



M. Kouakou BAZONGO
Directeur de la Clientèle Entreprise



Mme Sonia DJIGMA/KABORE
Directrice du Réseau



M. Jean-Léandre SAWADOGO
Directeur des Affaires Juridiques et
de la Gouvernance



M. Bouakaré COMPAORE
Directeur des Finances et de la
Comptabilité



M. Aboubacar OUATTARA
Directeur des Opérations



M. Léon ZIDA
Directeur de la Conformité



Mme Edith BAGAYOGO-SAGNAN
Directrice des Institutionnels et de la diaspora

VOTRE BANQUE EN LIGNE

Tout - en - un



DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR





POINT I
1

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'économie mondiale a affiché une dynamique globalement positive au troisième trimestre 2025, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions commerciales et des niveaux d'inflation proches des cibles des banques centrales dans la plupart des régions du monde.

Selon les dernières données communiquées par le Comité de Politique Monétaire dans son rapport de décembre 2025, le rythme de progression du PIB aux États-Unis s'est établi à **1,7%**, en glissement annuel, au troisième trimestre 2025, après **2,1%** le trimestre précédent. En **zone euro**, le taux de croissance du PIB est ressorti à **1,3%** sur la même période, après **1,5%** un trimestre plus tôt. Dans les **pays émergents**, l'activité économique est restée dynamique en **Chine**, avec une hausse de la production de **4,8%** au troisième trimestre 2025, après **5,2%** enregistrés précédemment. En **Afrique du Sud**, la croissance est ressortie à **0,4%**, après **0,6%** au trimestre précédent. Au niveau de la **sous-région Ouest-africaine**, l'activité économique s'est renforcée au Nigeria et au Ghana respectivement de **4,4%** et **6,5%**, après **4,2%** et **6,3%** au deuxième trimestre.

L'inflation reste globalement contenue, avec cependant des évolutions différenciées selon les régions. Dans les économies avancées, notamment aux États-Unis et en **zone euro**, le taux d'inflation en glissement annuel s'est établi respectivement à **2,8%** et **2,2%** en septembre 2025 contre **2,6%** et **2,0%** trois mois plus tôt. Dans les **économies émergentes**, les prix ont enregistré une baisse de **0,3%** en Chine et progressé de **3,4%** en Afrique du Sud, contre respectivement **0,1%** et **3,0%** en

juin 2025. Au niveau de la sous-région ouest-africaine, l'inflation a reculé, notamment au Nigeria (**18,0%** contre **22,2%**) et au Ghana (**9,4%** contre **13,7%**).

Selon les dernières projections publiées par le FMI en janvier 2026, la croissance mondiale devrait demeurer résiliente, s'établissant à **3,3%** en 2026 et à **3,2%** en 2027, des chiffres similaires au taux enregistré en 2025 estimé à **3,3%**.

L'inflation mondiale devrait poursuivre sa décroissance, passant d'un taux estimé de **4,1%** en 2025 à **3,8%** en 2026 et à **3,4%** en 2027. L'inflation hors alimentation et énergie aux États-Unis devrait revenir à son niveau cible de **2,0%** au cours de l'année 2027. Au **Japon**, l'inflation devrait refluer en 2026 et converger vers son niveau cible en 2027, à mesure que les prix de l'alimentation et des produits de base reculent. Dans la **zone euro**, l'inflation globale devrait fluctuer autour de **2,0%** et il est attendu que l'inflation hors alimentation et énergie baisse pour atteindre ce niveau en 2027. En **Chine**, l'inflation, faible, devrait commencer à accélérer tandis qu'en Inde, elle devrait revenir à un niveau proche de sa cible après un net ralentissement en 2025, tiré par l'atonie des prix alimentaires.

Au sein de l'**UEMOA**, l'activité économique est restée dynamique au troisième trimestre 2025, le PIB réel ayant progressé de **6,6%**, en glissement annuel, après une hausse de **6,5%** enregistrée au trimestre précédent. Cette évolution de l'activité a été portée par la hausse de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs.

En effet, la valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de **4,5%** au troisième trimestre 2025, par rapport à la même période de l'année précédente, après **4,3%** au trimestre précédent, à la faveur du maintien de la bonne orientation des activités agricoles, de pêche et d'élevage.

Quant au secteur secondaire, sa valeur ajoutée au troisième trimestre 2025 a progressé de **9,0%**, en termes réels, sur un an, en décélération par rapport au niveau de **9,3%** enregistré un trimestre plus tôt. L'indicateur du climat des affaires dans le secteur secondaire est demeuré au-dessus de sa tendance de longue période se situant à 100,1 points, quasi stable par rapport au trimestre précédent, traduisant le maintien de la confiance des chefs d'entreprises dans l'orientation favorable de la conjoncture.

Le secteur tertiaire reste également dynamique, avec une croissance de sa valeur ajoutée de **6,4%**, en rythme annuel, au troisième trimestre 2025, contre **6,2%** au trimestre précédent. Le chiffre d'affaires dans les services marchands (hors services financiers) a progressé de **10,0%** au troisième trimestre 2025 comparé au même trimestre de l'année précédente. S'agissant de l'indice des activités dans les services financiers, il a enregistré une expansion de **15,6%** au cours du trimestre sous revue, contre **15,3%**, noté un trimestre plus tôt.

Le taux d'inflation dans l'Union est ressorti à **-1,3%**, en glissement annuel, au troisième trimestre 2025, après **0,3%** le trimestre précédent.

Selon les dernières prévisions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) présentées dans le Rapport sur la politique mo-

nétaire de l'UEMOA de décembre 2025, le PIB de l'Union, en termes réels, progresserait de **6,7%** en 2025, après une réalisation de **6,2%** en 2024, soutenu par une orientation favorable de l'activité dans tous les secteurs. Le secteur tertiaire demeurerait le principal moteur de la croissance économique de l'Union, avec une contribution de **3,5** points de pourcentage. Le dynamisme économique serait également imputable au regain d'activités dans le secteur secondaire (**2,3** pdp en 2025 contre **1,4** pdp en 2024), à la faveur notamment du renforcement des productions extractives, consécutif à l'exploitation des hydrocarbures en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Niger ainsi que de la hausse des productions manufacturières et minières, notamment le volume de la production aurifère exporté par le Burkina Faso. L'apport du secteur primaire devrait ressortir à **0,9** pdp, en raison de l'augmentation anticipée de la production agricole de la campagne 2025/2026.

Pour l'année 2026, les services de la BCEAO tablent sur une hausse de **6,4%** du PIB réel de l'Union, en raison des bonnes perspectives de la campagne agricole 2025/2026, de l'essor des industries extractives et manufacturières ainsi que du dynamisme des activités commerciales et des services. Les projections budgétaires des États membres de l'UEMOA laissent apparaître une trajectoire de consolidation progressive des finances publiques, le déficit budgétaire devant passer de **3,9%** du PIB à **3,3%** en 2026. De plus, les comptes extérieurs devraient poursuivre leur consolidation, en lien avec l'amélioration du solde des transactions courantes et les entrées des capitaux étrangers dans l'Union.

La hausse des prix devrait s'établir à **2,2%**, niveau se situant dans la zone de confort définie



par la Banque Centrale, à savoir, un taux d'inflation entre 1,0% et 3,0%. Toutefois, ces prévisions pourraient être influencées par des risques haussiers induits par l'effet des perturbations de la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires, en lien avec la persistance de l'insécurité dans certaines zones de l'Union.

Au Burkina Faso, les données publiées par la Direction Générale de l'Économie et de la Planification (DGEP, novembre 2025) indiquent à l'échelle nationale, une croissance économique attendue à 6,3% en 2025 après 4,8% en 2024. Cette performance serait portée par l'ensemble des secteurs. Ainsi, le secteur primaire y contribuerait pour 0,6 point de pourcentage, le secteur secondaire pour 3,3 points, et le secteur tertiaire pour 2,4 points.

L'inflation ralentirait pour se situer à 1,8% en 2025 après 4,2% en 2024. Ce ralentissement s'expliquerait principalement par la bonne performance de la campagne agricole 2024/2025 ainsi que par la poursuite des mesures gouvernementales visant à contrôler les prix des produits de grande consommation.

Les projections indiquent une poursuite de la croissance de l'activité économique nationale, estimée à 6,6% en 2026 (+0,3 point de pourcentage en glissement annuel), sous les hypothèses, notamment d'une situation sécuritaire nationale normalisée, d'un climat socio-politique apaisé et d'une pluviométrie favorable.

Les perspectives d'inflation demeurent également favorables, avec un taux projeté à 1,5% en 2026 contre 1,8% en 2025, soit un niveau infé-

rieur à la norme communautaire de 3,0%. Cette tendance serait soutenue par de bonnes performances agricoles, l'amélioration du contexte sécuritaire, les mesures publiques de lutte contre la vie chère et la détente des tensions géopolitiques. **Quant au Niger**, sur la base des différentes hypothèses retenues, l'activité économique en 2025 ressortirait à 6,6%, après 10,3% en 2024, malgré les effets des sanctions auxquelles le pays a été confronté. Cette évolution de la croissance serait imputable à la poursuite de la production du pétrole brut destinée à l'exportation et celle agricole, les conditions météorologiques devant rester appréciables.

En ce qui concerne l'inflation, elle devrait s'établir à 4,2 % en 2025, contre un niveau particulièrement élevé de 9,1 % en 2024. Cette évolution s'expliquerait par une campagne agricole pluviale plus favorable ainsi que par les effets attendus de la mise en œuvre des programmes d'intensification de la production irriguée (Programme Grande Irrigation notamment).

L'économie nigérienne est confrontée à une série de défis interconnectés qui pèsent sur son développement à court et moyen termes. Ces obstacles nécessitent des réponses politiques coordonnées et d'importants investissements pour être surmontés.

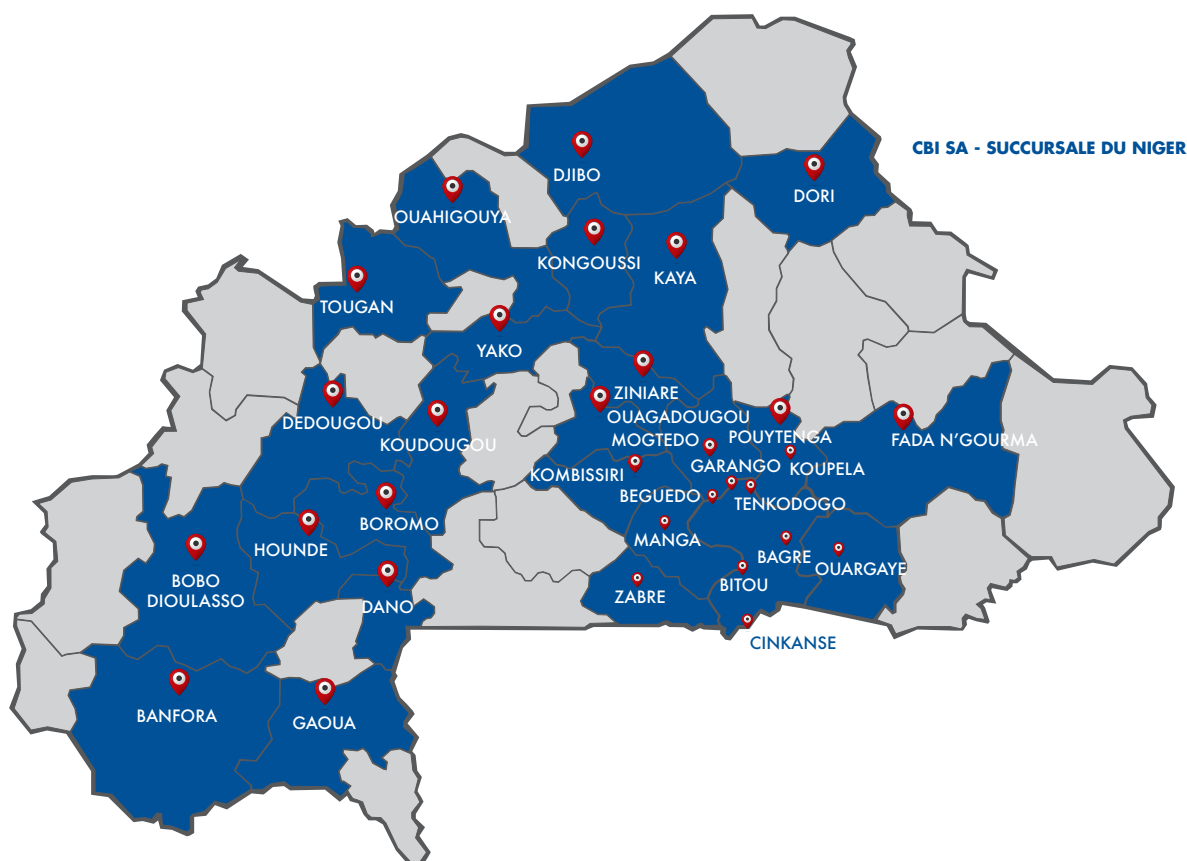
Le taux de croissance réel du PIB s'établirait à 6,7% en 2026, 6,5% en 2027 et 6,0% en 2028, soit une progression moyenne de 6,4% sur la période 2026-2028.

Concernant la hausse générale des prix des biens, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation, devrait se situer à 3,0%, en moyenne, sur la période 2026-2028.

ANALYSE DES ACTIVITES ET DES RESULTATS

Les activités

Le Réseau

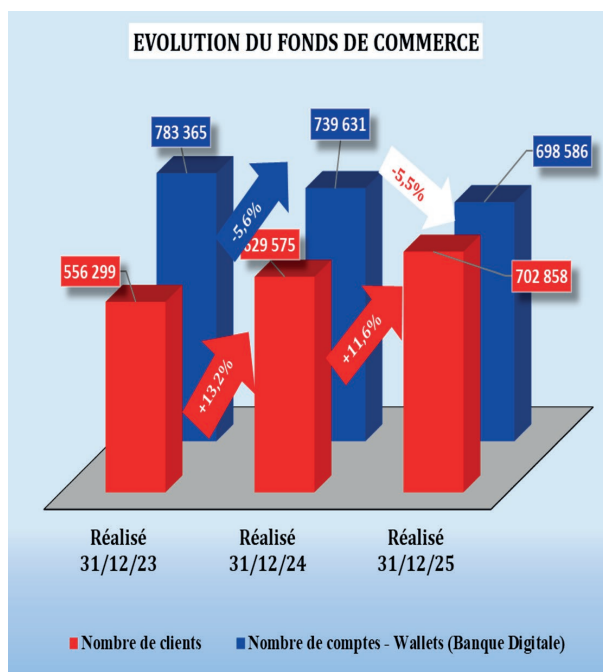


En 2025, CBI SA a poursuivi l'extension de son réseau avec l'ouverture d'un nouveau point de vente dans chacune de ses entités consolidées, conformément à sa stratégie d'élargissement progressif de la couverture commerciale. Au Burkina Faso, l'ouverture de l'agence Kamboinsin au quatrième trimestre a porté le réseau à **66** agences, contre **65** un an plus tôt. Au Niger, l'inauguration d'une agence dans le quartier Francophonie à Niamey a porté le réseau à **08** points de vente, contre **07** en 2024. En consolidé, CBI SA compte **74** agences au 31 décembre 2025, contre **72** un an auparavant.

Le réseau de Distributeurs Automatiques de Billets (DAB/GAB) totalise **115** unités, dont **94** au Burkina Faso et **21** au Niger. Par rapport à l'exercice précédent, le parc s'est enrichi de **13** nouveaux automates, avec **08** installations supplémentaires au Burkina Faso et **05** au Niger, soit une croissance annuelle de **12,7%**.

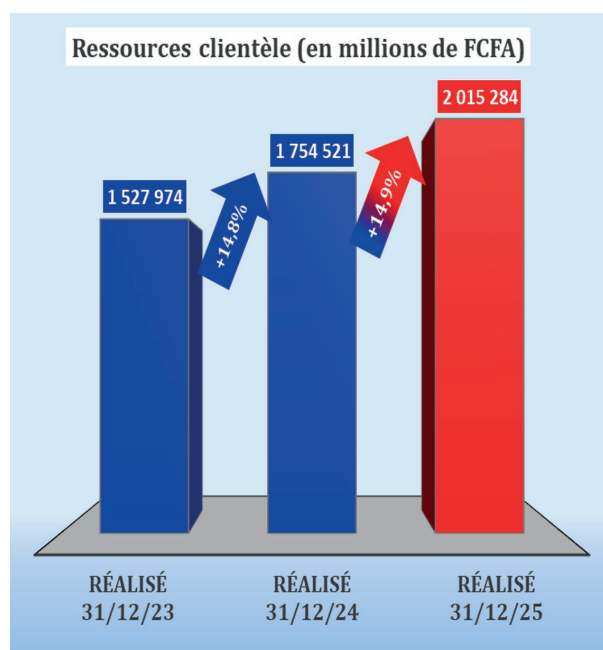
Dans la même dynamique, CBI SA poursuit l'expansion de son réseau de Terminaux de Paiement Électronique (TPE), avec le déploiement de soixante (**60**) nouveaux équipements à la clôture de l'exercice 2025. La filiale du Burkina Faso a réalisé l'essentiel de ces installations, soit cinquante-neuf (**59**) TPE.

Le Fonds de Commerce



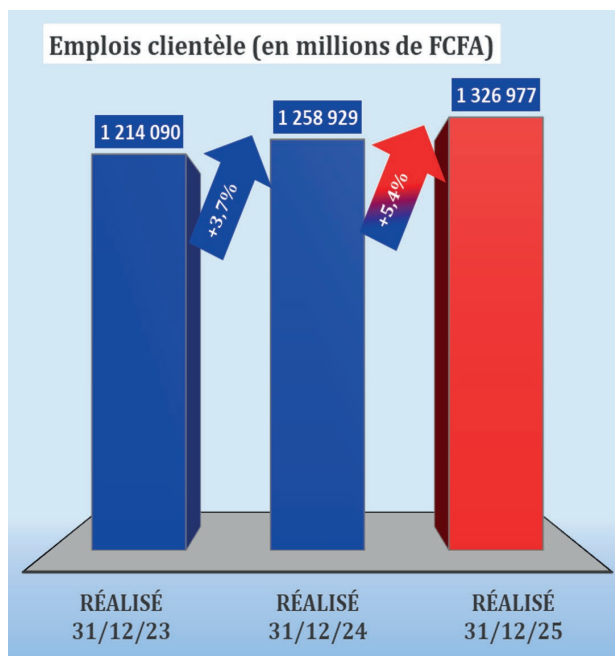
Au 31 décembre 2025, le portefeuille clientèle consolidé de CBI SA compte **702 858** clients, en hausse de **73 283** clients par rapport à fin 2024, soit une croissance annuelle de **11,6%**. Cette progression reflète les efforts de conquête dans un secteur très concurrentiel. La filiale du Burkina Faso demeure majoritaire avec **671 758** clients (**95,6%** du total), tandis que la Succursale du Niger confirme sa bonne dynamique avec **31 100** clients. Le nombre de porte-monnaies électroniques s'établit à **698 586** au 31 décembre 2025, en baisse de **41 045** (-5,5%) sur un an.

Les Ressources Clientèle



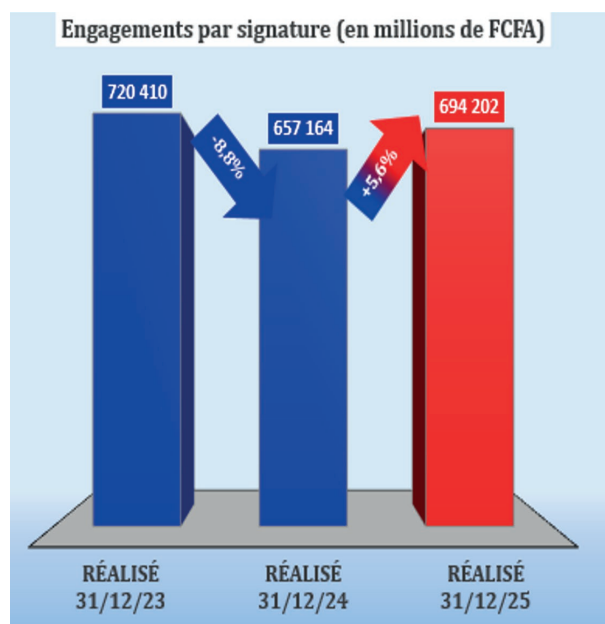
Les ressources clientèle de CBI SA Burkina Faso s'établissent à **1 896,1 milliards FCFA**, en hausse de **15%** (+246,9 milliards FCFA) sur un an, malgré un environnement fortement concurrentiel. Au niveau de la Succursale du Niger, l'encours des dépôts de la clientèle s'établit à **119,2 milliards FCFA**. Ainsi, au 31 décembre 2025, les ressources consolidées de CBI SA atteignent **2 015,3 milliards FCFA**, en hausse de **14,9%** sur un an. Cette performance traduit la dynamique commerciale de la Banque et sa capacité à renforcer ses ressources, en dépit d'un environnement économique marqué par de fortes pressions.

Les Emplois Clientèle



Quant aux financements nets de provisions accordés à la clientèle, ils se consolident à **1 327,0 milliards FCFA**, en hausse de **5,4%** (+**68,0 milliards FCFA**) par rapport à fin 2024. Cette progression résulte à la fois de la filiale du Burkina Faso, dont les encours augmentent de **5,7%** (+**66,2 milliards FCFA**) pour atteindre **1 218,7 milliards FCFA**, et de la Succursale du Niger, qui enregistre une croissance de **1,8%**, soit **1,9 milliard FCFA** supplémentaire.

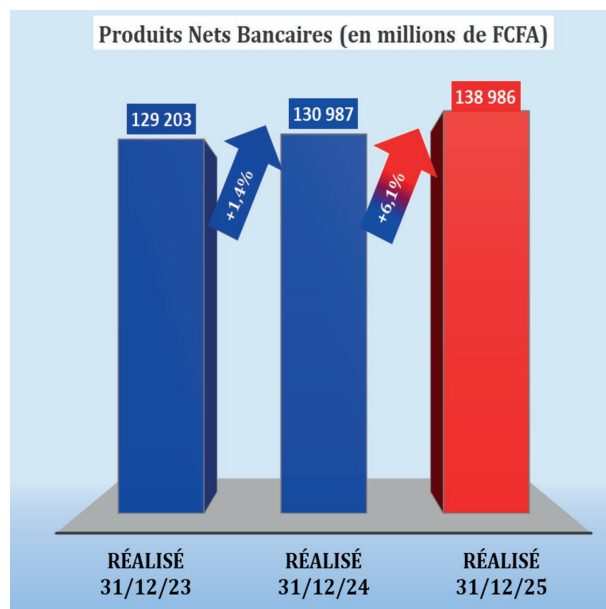
Les Engagements Hors-Bilan



L'encours des engagements par signature nets de provisions de CBI SA s'est renforcé en 2025. Ainsi, il se consolide à **694,2 milliards FCFA** au 31 décembre 2025, contre **657,2 milliards FCFA** en 2024, soit une progression de **5,6%** (+**37,0 milliards FCFA**). Cette hausse reflète l'impact des initiatives stratégiques déployées durant l'exercice, qui ont permis d'accroître les encours tant au niveau de la filiale du Burkina Faso, dont les engagements atteignent **626,1 milliards FCFA**, qu'au niveau de la Succursale du Niger, qui en totalise **68,1 milliards FCFA**.

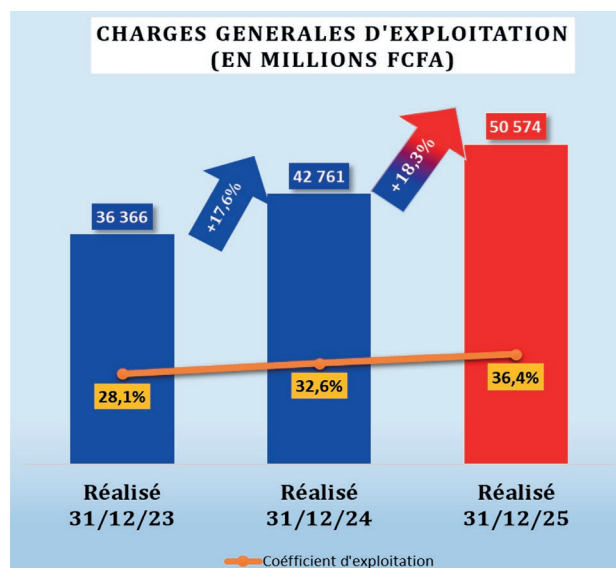
LES RÉSULTATS

Le Produit Net Bancaire (PNB)



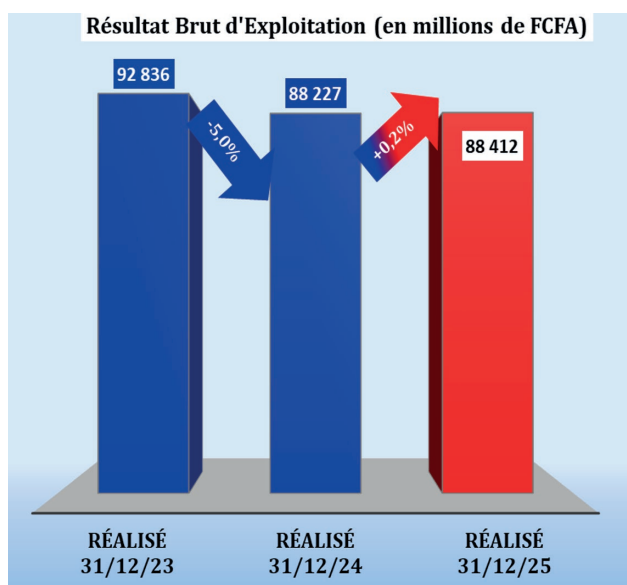
En 2025, le PNB consolidé s'établit à **139,0 milliards FCFA**, en progression de **6,1 %** sur un an. Cette performance est largement portée par la filiale du Burkina Faso, qui contribue à hauteur de **127,1 milliards FCFA** (soit **91,5%**), tandis que la Succursale du Niger réalise **11,9 milliards FCFA**. Le niveau de revenus demeure satisfaisant dans un environnement caractérisé par des tensions économiques persistantes et une intensification de la concurrence.

Les Charges Générales d'Exploitation



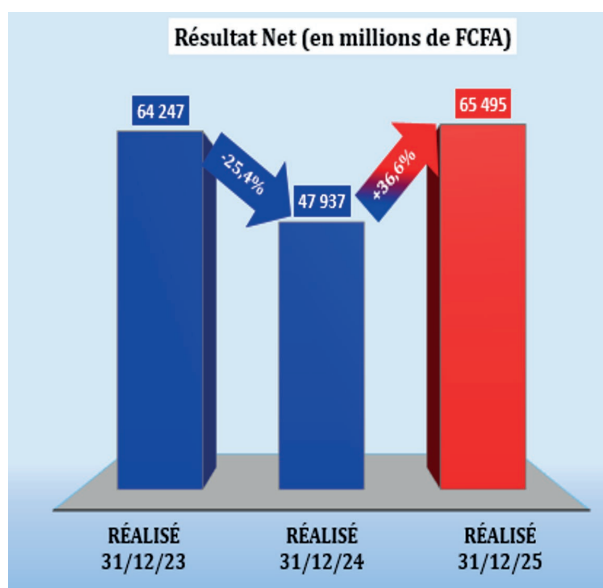
Pour l'exercice 2025, les charges générales d'exploitation s'élèvent à **50,6 milliards FCFA**, dont **43,3 milliards FCFA** pour la filiale du Burkina Faso (**85,5%**) et **7,3 milliards FCFA** pour la Succursale du Niger (**14,5%**). Leur progression annuelle s'établit à **7,8 milliards FCFA (+18,3%)**, portée par l'augmentation des charges dans chacune des entités. À fin 2025, ces charges se répartissent en **17,6 milliards FCFA** de charges de personnel, **28,1 milliards FCFA** en charges d'exploitation diverses et **4,9 milliards FCFA** en dotations aux amortissements.

Le Résultat Brut d'Exploitation



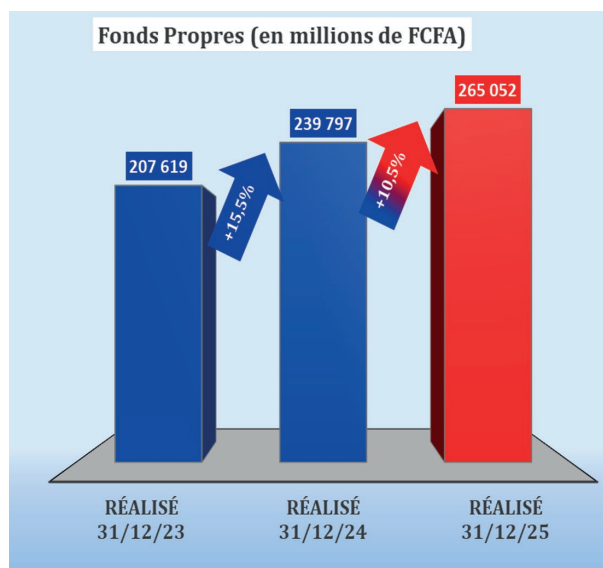
Bien que les charges générales d'exploitation aient poursuivi leur progression, l'évolution des revenus a permis d'absorber la pression sur les coûts, préservant ainsi le niveau de rentabilité de la Banque. Ainsi, le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) consolidé s'établit à **88,4 milliards FCFA** à fin décembre 2025, en hausse de **185 millions FCFA** par rapport à la même période de 2024. Le RBE demeure largement porté par CBI SA Burkina Faso, qui contribue à **94,8%** du total, soit **83,8 milliards FCFA**, tandis que la Succursale du Niger apporte **4,6 milliards FCFA**.

Le Résultat Net



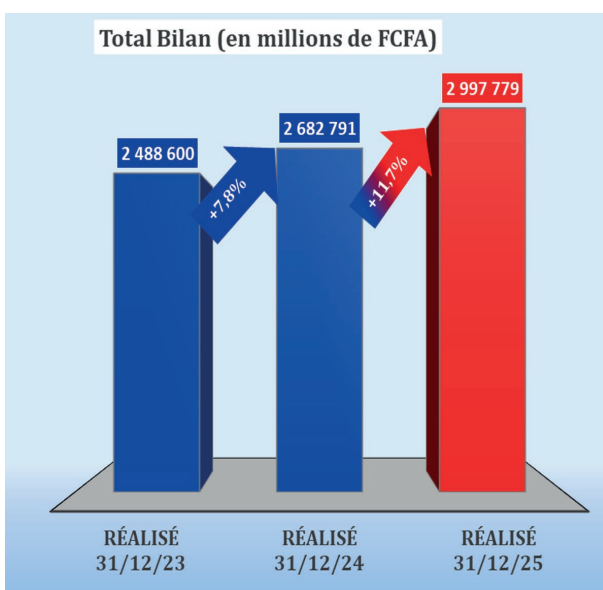
Le Résultat Net consolidé s'établit à **65,5 milliards FCFA**, en progression de **36,6%**, soit une hausse annuelle de **17,6 milliards FCFA** par rapport aux **47,9 milliards FCFA** réalisés en 2024. Cette performance découle essentiellement de la forte réduction du coût du risque, rendu possible grâce aux efforts de recouvrement. S'agissant de la contribution des entités, le Résultat Net consolidé se répartit entre CBI SA Burkina Faso, qui dégage un bénéfice de **63,4 milliards FCFA**, et la Succursale du Niger, dont la contribution s'élève à **2,1 milliards FCFA**.

LES FONDS PROPRES



Les Fonds Propres avant la répartition du résultat net de l'exercice 2025 progressent de **25,3 milliards FCFA** pour s'établir à **265,1 milliards FCFA** au 31 décembre 2025, soit une croissance annuelle de **10,5%**, portée principalement par l'augmentation du report à nouveau et des réserves. Cette évolution consolide la solidité financière de CBI SA et améliore sa capacité à soutenir l'expansion de ses activités tout en respectant les exigences réglementaires en matière de solvabilité.

Le Total Bilan



Le total du bilan consolidé de la Banque, incluant sa Succursale s'élève à **2 997,8 milliards FCFA** au 31 décembre 2025.

Comparé à l'exercice 2024, où il ressortait à **2 682,8 milliards FCFA**, il enregistre une progression de **315,0 milliards FCFA**, soit une hausse de **11,7%**.

RAPPORT ANNUEL CORIS BANK INTERNATIONAL SA

EXERCICE 2025

LE COMPTE D'EXPLOITATION COMPARÉ

Données en millions de FCFA

RUBRIQUE	Réalisé 31/12/23	Réalisé 31/12/24	Réalisé 31/12/25	Variation (2025 Vs 2024)	
				Brute	%
Marge d'intérêt clientèle	50 085	52 271	51 511	-760	-1,5%
dont Produits clientèle	95 711	100 806	102 540	1 734	1,7%
Charges clientèle	45 627	48 535	51 029	2 494	5,1%
Marge d'intérêt s/opérations de trésorerie	40 403	37 476	41 435	3 958	10,6%
Produits établissements de crédit	3 113	7 008	6 310	-697	-9,9%
Charges établissements de crédit	24 044	34 148	26 729	-7 419	-21,7%
Produits sur titres de placement	62 395	65 554	62 175	-3 380	-5,2%
Charges sur titres	1 062	938	321	-617	-65,8%
Marge d'intérêts globale	90 488	89 747	92 946	3 199	3,6%
Marge sur commissions	33 308	37 089	37 291	202	0,5%
Autres produits / charges bancaires	5 407	4 151	8 750	4 599	110,8%
PRODUIT NET BANCAIRE	129 203	130 987	138 986	7 999	6,1%
Charges générales d'exploitation	36 366	42 761	50 574	7 814	18,3%
Charges du personnel	13 977	15 456	17 604	2 148	13,9%
Autres Charges d'exploitation	18 705	23 150	28 091	4 940	21,3%
Dotations aux amortissements	3 685	4 154	4 879	726	17,5%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	92 836	88 227	88 412	185	0,2%
COÛT DU RISQUE	23 469	40 472	16 454	-24 019	-59,3%
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	-110	1 449	130	-1 320	-91,1%
RESULTAT AVANT IMPOT	69 257	49 204	72 088	22 884	46,5%
Impôts sur les sociétés	5 011	1 267	6 593	5 326	420,3%
RESULTAT NET	64 247	47 937	65 495	17 559	36,6%

RAPPORT ANNUEL CORIS BANK INTERNATIONAL SA

EXERCICE 2025

LE BILAN COMPARÉ

Données en millions de FCFA

ACTIF	Réalisé 31/12/2023	Réalisé 31/12/2024	Réalisé 31/12/2025	Variation (2025-2024)	
				Brute	%
Caisse	54 594	60 798	47 897	-12 902	-21,2%
Créances interbancaires	144 471	207 934	374 024	166 090	79,9%
Opérations avec la clientèle	1 214 090	1 258 929	1 326 977	68 048	5,4%
Titres de placement	935 818	1 001 290	1 071 730	70 440	7,0%
Immobilisations financières	23 703	24 924	24 324	-600	-2,4%
Immobilisations incorp.	287	318	664	346	108,7%
Immobilisations corp.	57 775	80 638	98 533	17 895	22,2%
Autres actifs	57 862	47 959	53 630	5 670	11,8%
TOTAL ACTIF	2 488 601	2 682 791	2 997 779	314 987	11,7%

Données en millions de FCFA

PASSIF	Réalisé 31/12/2023	Réalisé 31/12/2024	Réalisé 31/12/2025	Variation (2025-2024)	
				Brute	%
Dettes interbancaires	646 787	579 234	560 427	-18 808	-3,2%
Dettes à l'égard de la clientèle	1 527 974	1 754 521	2 015 284	260 763	14,9%
Comptes d'ordre et divers	31 884	38 074	64 114	26 040	68,4%
Provisions pour risques et charges	10 090	23 228	27 406	4 178	18,0%
Capital	32 000	32 000	32 000	0	0,0%
Primes d'émission	30 500	30 500	30 500	0	0,0%
Réserve spéciale	46 213	55 850	63 041	7 191	12,9%
Autres réserves	24 809	74 809	74 809	0	0,0%
Report à nouveau	74 096	46 638	64 702	18 065	38,7%
Résultat	64 247	47 937	65 495	17 559	36,6%
TOTAL PASSIF	2 488 601	2 682 791	2 997 779	314 987	11,7%

LES RATIOS PRUDENTIELS

Liste des normes prudentielles	Niveau à respecter	Niveau observé 31/12/2024	Niveau observé 31/12/2025	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité				
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	$\geq 7,50\%$	13,40%	15,47%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	$\geq 8,50\%$	13,40%	15,47%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	$\geq 11,5\%$	13,40%	15,47%	CONFORME
B. Norme de division des risques				
Norme de division des risques	$\leq 25\%$	20,55%	12,58%	CONFORME
C. Ratio de levier				
Ratio de levier	$\geq 3\%$	8,70%	8,74%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles				
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	$\leq 25\%$	10,77%	10,77%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	$\leq 15\%$	0,04%	0,03%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	$\leq 60\%$	0,04%	0,04%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	$\leq 15\%$	6,59%	7,72%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	$\leq 100\%$	30,22%	28,71%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	$\leq 20\%$	12,87%	13,97%	CONFORME
Fonds Propres Effectifs		264 851	297 161	



POINT I
2

**RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITE INTERNE
DE LA BRANCHE ISLAMIQUE
EXERCICE FINANCIER 2025**

CORIS BANK

INTERNATIONAL BARAKA

UN FINANCEMENT ALTERNATIF ET
ETHIQUE AU SERVICE DE TOUS.



La Solution de Financement Islamique
<https://corisbankbaraka.com>



Conformément à l’Instruction n° 002-03-2018 de la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) relative aux dispositions particulières applicables aux établissements de crédit exerçant une activité de Finance Islamique, le Conseil de Conformité Interne doit communiquer annuellement, des informations sur le compte de résultat de la Branche Islamique, les ressources et emplois des capitaux, le bilan et le rapport spécifique lié à la Branche Islamique ainsi que la politique de redistribution desdits revenus.

Le présent rapport, qui résume les activités de la Branche Islamique de Coris Bank International SA consolidée au 31 décembre 2025, est décliné en trois parties à savoir l’analyse :

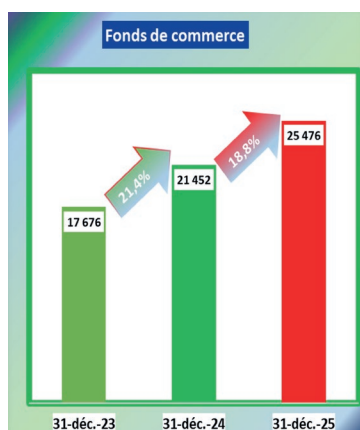
- des activités ;
- des résultats ;
- et du bilan.

Le Réseau

En 2025, la Branche Islamique de CBI SA a conservé un dispositif opérationnel stable, totalisant **quatre (04)** agences en données consolidées, soit un niveau inchangé par rapport à 2024. Ce réseau se compose de :

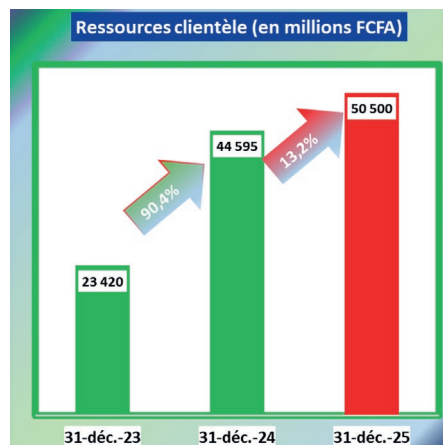
- **Trois (03)** agences au Burkina Faso, dont deux **(02)** à Ouagadougou et une **(01)** à Bobo-Dioulasso ;
- Une **(01)** agence relevant de la Succursale du Niger, opérationnelle depuis plus de quatre **(04)** ans.

Le Fonds de commerce



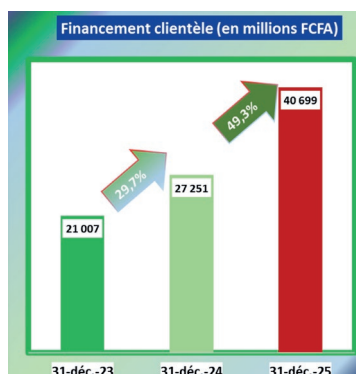
Malgré un environnement socioéconomique difficile, la Branche Islamique a poursuivi une dynamique de croissance soutenue en 2025. Le fonds de commerce a en effet enregistré une progression significative de **18,8%** sur l'année glissante, témoignant de la résilience de l'activité et de l'efficacité des actions commerciales engagées. Au 31 décembre 2025, le portefeuille global atteint **25 476** comptes, dont **19 615** au Burkina Faso et **5 861** au Niger, contre **21 452** comptes à fin 2024. Cette croissance traduit un renforcement notable de la base clientèle sur les deux marchés, malgré les contraintes externes.

Les Ressources Clientèle



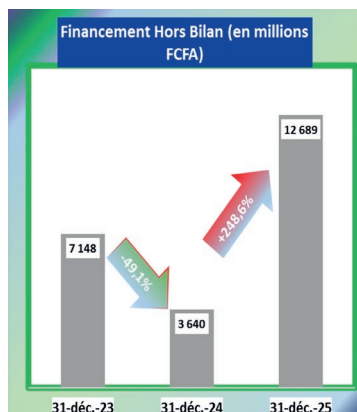
La Branche Islamique poursuit son dynamisme en 2025, avec une hausse de **5,9 milliards FCFA** de ses ressources clientèle, portant l'encours consolidé à **50,5 milliards FCFA**. La filiale du Burkina Faso demeure le principal contributeur avec **41,5 milliards FCFA (82,2%)**, tandis que la Succursale du Niger confirme sa progression avec **9 milliards FCFA**. En intégrant l'activité de trésorerie et la ligne de financement de l'ICD, les ressources globales s'élèvent à **67,9 milliards FCFA**, en croissance de **9,5%** sur un an.

Les Financements à la Clientèle



Elle renforce par ailleurs son portefeuille de financement, avec des engagements atteignant **40,7 milliards FCFA** au 31 décembre 2025, soit une hausse de **13,4 milliards FCFA (+49,3%)**. La filiale du Burkina Faso enregistre une forte progression de ses emplois, portés à **34,2 milliards FCFA** contre **20,3 milliards FCFA** un an plus tôt. La Succursale du Niger maintient une dynamique soutenue avec **6,5 milliards FCFA** de financements, malgré un environnement économique exigeant.

Les Financements Hors-Bilan



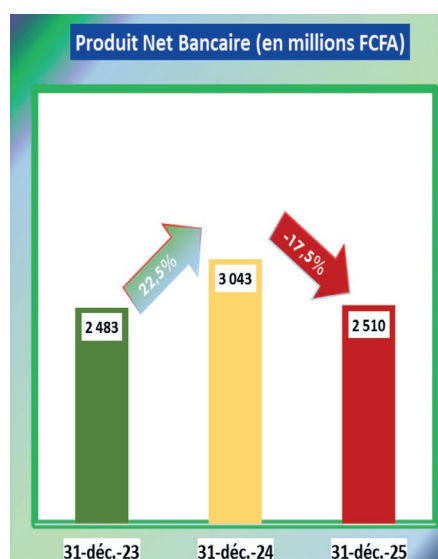
S'agissant des engagements par signature, leur encours enregistre une progression de plus du triple par rapport aux niveaux observés en 2024, passant de **3,6 milliards FCFA** à **12,7 milliards FCFA** au 31 décembre 2025. Ces réalisations ont été favorisées, entre autres, par les opérations de délivrance des cautions aux agences de voyage retenues dans le cadre du Hadj, et l'accompagnement des acteurs intervenant dans l'exécution de la commande publique et privée.

Cette dynamique est principalement tirée par la filiale du Burkina Faso, dont les engagements hors bilan ont enregistré une progression significative de **6,4 milliards FCFA** pour atteindre **7,7 milliards FCFA**, contre **1,3 milliard FCFA** un an plus tôt.

La Succursale du Niger suit la même tendance, affichant un encours de **5,0 milliards FCFA**, en progression de **2,6 milliards FCFA** sur un an.

ANALYSE DES RESULTATS

Le Produit Net Bancaire (PNB)

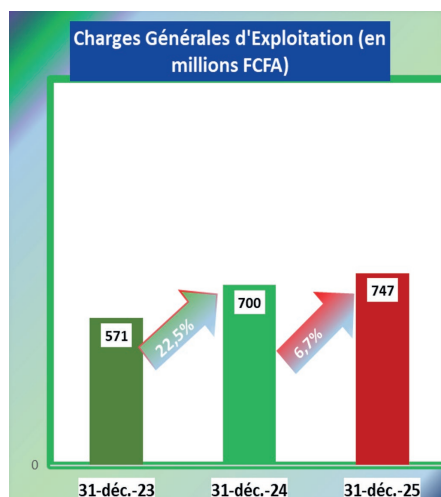


En dépit des performances favorables mentionnées précédemment, le Produit Net Bancaire consolidé de la Branche enregistre une baisse de **533 millions FCFA**, pour s'établir à **2,5 milliards FCFA**, contre **3,0 milliards FCFA** un an plus tôt. Cette diminution intervient malgré la progression de l'activité de financement (+**423 millions FCFA**), dont l'impact a été entièrement absorbé par plusieurs facteurs défavorables :

- le recul des commissions nettes (-**99 millions FCFA**) ;
- la diminution de la marge sur portefeuille de négociation (-**125 millions FCFA**) ;
- et surtout, la hausse du coût des financements, qui a fortement comprimé la marge sur les opérations de trésorerie (-**732 millions FCFA**).

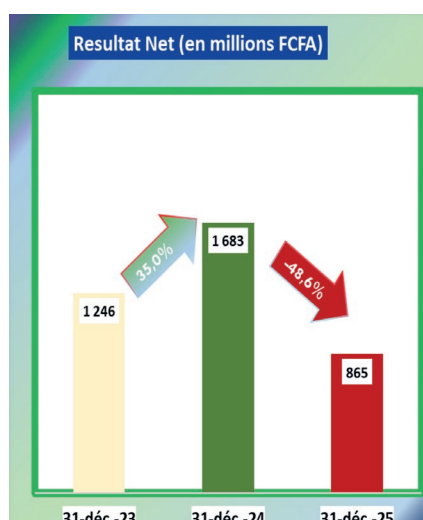
La Succursale du Niger représente **22,4%** du PNB consolidé de la Branche Islamique (**562 millions FCFA**), tandis que CBI SA Burkina Faso en assure **77,6%**, soit **1,9 milliard FCFA**.

Les Charges Générales d'Exploitation



En 2025, les charges générales d'exploitation de la Branche Islamique s'élèvent à **747 millions FCFA**. CBI SA Burkina Faso en concentre la majeure partie avec **530 millions FCFA (70,9%)**, tandis que la Succursale du Niger représente **217 millions FCFA (29,1%)**. Les charges progressent globalement de **47 millions FCFA** sur un an (+6,7%), une hausse essentiellement portée par le Burkina Faso (+51 millions FCFA).

Le Résultat Net

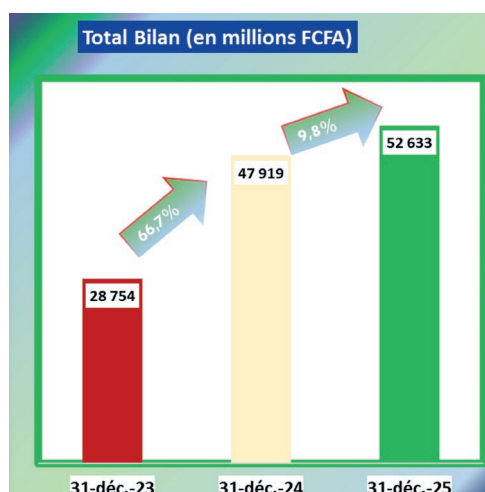


Le Résultat Net ressort en baisse, s'établissant à **865 millions FCFA** contre **1,7 milliard FCFA** en 2024, soit une baisse de **48,6 %**. Cette contraction s'explique par la diminution du PNB, la hausse des charges d'exploitation et le renforcement du coût du risque, dont l'effet cumulé a pesé sur la performance de la Branche.

En effet, le coût du risque s'est nettement accentué en 2025, atteignant **777 millions FCFA** contre **106 millions FCFA** à fin 2024. Cette progression s'explique essentiellement par la poursuite des actions d'assainissement du portefeuille, afin d'en améliorer durablement sa qualité.

Ces performances proviennent à **62,7%** du marché burkinabè, et à **37,3%** de celui du Niger.

LE BILAN



Le total bilan de la Branche Islamique poursuit son renforcement, enregistrant une progression de **9,8%** par rapport à l'exercice précédent. Il s'établit ainsi à **52,6 milliards FCFA** au 31 décembre 2025, contre **47,9 milliards FCFA** à fin 2024, soit une croissance annuelle de **4,7 milliards FCFA**.

Ce niveau représente **1,8%** du total bilan consolidé de CBI SA au 31 décembre 2025.

CBI Baraka Burkina Faso représente **82,1%** du total bilan consolidé de la Branche Islamique, soit **43,2 milliards FCFA**, tandis que CBI Baraka Niger en constitue **17,9%**, correspondant à **9,4 milliards FCFA**.



LE COMPTE D'EXPLOITATION COMPARÉ

Chiffres en millions de francs CFA

COMPTE DE RESULTAT	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
MARGE SUR LES OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	-155	-156	-888
Produits sur les placements en marchandises dans les banques islamiques	0	0	0
Coût des financements en marchandises par les banques islamiques	155	156	888
MARGE SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 174	1 352	1 785
Produits sur les financements à la clientèle	1 232	1 352	1 862
Coût de financement	58	0	76
MARGE SUR COMMISSIONS	588	1 089	981
Commissions perçues	1 108	1 089	981
Commissions versées	520	0	0
MARGE SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	876	756	631
Produits sur les investissements en Sukuk	876	756	631
Coût des Sukuk émis	0	0	0
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	2	0
Autres produits d'exploitation bancaire	0	2	0
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	2 483	3 043	2 510
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0	0	0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	571	700	747
Frais de personnel	196	158	260
Frais généraux	268	411	341
Dotations aux amortissements des immobilisations	107	131	145
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 912	2 343	1 763
COUT DU RISQUE	218	108	777
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 694	2 236	986
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 694	2 236	986
IMPOTS SUR LES SOCIETES	466	555	121
RESULTAT NET	1 228	1 681	865

BILAN COMPARÉ

Chiffres en millions de francs CFA

ACTIF	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	1 348	1 317	1 560
Caisse, banque centrale, CCP	348	317	560
Placement en marchandise auprès des banques islamiques	0	0	0
Banque Centrale	1 000	1 000	1 000
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	21 007	27 264	40 699
Financement à court terme	13 122	18 897	26 859
Financement à moyen terme	4 805	5 550	12 119
Financement à long terme	3 185	2 546	1 814
Créances en souffrance (brut)	517	844	1 314
Dépréciations	622	573	1 407
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	5 226	18 529	10 098
Placements en Sukuk	0	0	0
Dépréciations	0	0	0
Comptes d'attente et de régularisation	5 226	18 529	10 098
VALEURS IMMOBILISEES	273	1 309	277
Titres de participation et autres immobilisations financières	0	0	0
Dépôts et cautionnements	3	1 081	2
Immobilisations d'exploitation, immobilisation hors exploitation	270	228	275
Créances en souffrance (brut)	0	0	0
Dépréciations	0	0	0
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	0
Actionnaires, capital appelé non versé	0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	27 854	48 419	52 633

RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITÉ INTERNE

Chiffres en millions de francs CFA

PASSIF	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	17	19	50
Comptes ordinaires créditeurs	0	0	0
Autres sommes dues	17	19	50
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	23 420	44 600	50 500
Dépôts à vue	20 031	40 764	44 767
Comptes d'investissements	0	1 000	2 061
Autres sommes dues	3 389	2 835	3 672
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	2 188	619	219
Sukuk émis	0	0	0
Comptes de liaison	0	0	0
Créditeurs divers	2 065	392	38
Provisions	0	0	0
Comptes d'attente et de régularisation	123	227	181
VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0
Parts dans les entreprises liées	0	0	0
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	0	0	0
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILES	2 228	3 181	1 865
Dotations	1 000	1 500	1 000
Réserves	0	0	0
Report à nouveau (+/-)	0	0	0
Résultat de l'exercice (+/-)	1 228	1 681	865
TOTAL DU PASSIF	27 854	48 419	52 633

RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITE INTERNE **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES** **EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

Monsieur le président du Conseil d'Administration de Coris Bank International SA, Burkina Faso ;

Mesdames et messieurs les actionnaires, membres de l'assemblée générale Ordinaire de Coris Bank International SA, Burkina Faso,

Le Conseil de conformité Interne de votre Institution (ci-après dénommé le Conseil) a procédé à l'examen des activités réalisées par Coris Bank Baraka, Branche Islamique de Coris Bank International SA, Burkina Faso et celle de sa succursale au Niger, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

La responsabilité de s'assurer que Coris Bank BARAKA, Branche Islamique de Coris Bank International SA, Burkina Faso et celle de sa succursale au Niger fonctionnent conformément aux principes et règles régissant la finance islamique repose sur la Direction Générale de la Banque.

Notre responsabilité est limitée à l'émission d'un avis indépendant basé sur les rapports de l'audit charaïque interne des opérations accomplies par Coris Bank BARAKA, Branche Islamique de Coris Bank International SA, Burkina Faso et celle de sa succursale au Niger suivant un échantillonnage représentatif des dossiers de financement et des dépôts, en vue de vous dresser un rapport.

Le conseil a examiné les opérations objet de l'audit en vue d'émettre un avis sur la conformité desdites opérations aux principes et règles de la finance islamique d'une part, et aux résolutions et recommandations émises depuis sa première réunion tenue le 25 mars 2016 au siège de Coris Bank International SA d'autre part.

Notre appréciation des documents s'est basée sur les rapports intérimaires de l'auditeur charaïque interne établis les 10/07/2025, 22/01/2026 pour Coris Bank BARAKA, Branche Islamique de Coris Bank International SA, Burkina Faso et les 11/07/2025, 19/01/2026 pour celle de sa succursale du Niger. Ces rapports susmentionnés ont été adoptés par le conseil lors de sa dix-neuvième et vingtième réunion tenues respectivement les 14/07/2025 et 18/02/2026.

Les travaux d'audit ont porté sur les opérations de financement, cautions et les dépôts à vue, étant donné que les opérations de collecte de dépôts sous forme de comptes participatifs ne sont pas encore en vigueur.

Nos travaux ont été également conduits à la lumière des instructions 002-03-2018 et 004-05-2018 ainsi que du Guide de la Gouvernance Charaïque de la BCEAO.

Coris Bank International BARAKA NIGER, ayant perçu des pénalités relatives à des engagements en souffrance au cours de l'année 2025 pour un montant de deux millions neuf cent soixante-dix-huit mille sept cent trente-huit (2 978 738) Francs CFA, le Conseil, après examen et appréciation, a validé la liquidation et décidé d'affecter ladite somme à des œuvres caritatives.

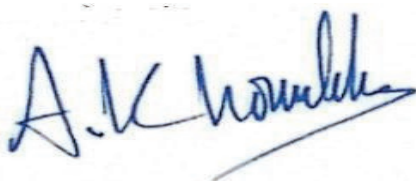
A NOTRE AVIS :

Les opérations de financement ainsi que les comptes de dépôt réalisés par Coris Bank – BARAKA, Branche Islamique de Coris Bank International SA, Burkina Faso et celle de sa succursale au Niger au cours de l'année financière 2025 ont été accomplis conformément aux principes et règles de la finance islamique.

Fait à Ouagadougou, le 02 mars 2026

Signé

Dr. Abdessattar KHOULDI



Président du Conseil de Conformité Interne Coris Bank BARAKA, Branche Islamique de Coris Bank International SA, Burkina Faso et celle de sa succursale au Niger

PERSPECTIVES

Le Burkina Faso continue d'évoluer dans un environnement national profondément marqué par des défis sécuritaires et humanitaires persistants depuis près d'une décennie. Ces tensions ont entraîné des déplacements massifs de populations et freiné le dynamisme de plusieurs secteurs productifs. À cette situation interne complexe, s'ajoutent les effets de la conjoncture régionale et internationale, accentuant la vulnérabilité de l'économie. Pourtant, les perspectives macroéconomiques pour 2026 demeurent globalement positives. En perspective, la croissance économique est projetée à **6,6%** en 2026 selon les données publiées par la Direction Générale de l'Économie et de la Planification (DGEF, novembre 2025).

Pour notre Banque, l'exercice 2025 a été marqué par des défis majeurs, dans un environnement exigeant. Toutefois, notre Institution a su démontrer, une fois de plus, sa capacité de résilience et d'adaptation à travers des indicateurs d'activité et de rentabilité appréciables. L'exercice 2026 devrait traduire la consolidation de notre position de leader et l'accélération de notre croissance, à travers le déploiement de nos axes stratégiques prioritaires :

- l'optimisation de la gestion du capital humain et la transformation de l'organisation ;
- le renforcement de la gestion holistique des risques ;
- l'innovation commerciale et l'amélioration de la satisfaction client ;
- le renforcement des performances économiques et opérationnelles ;
- l'engagement dans la transformation durable, etc.

La Banque poursuivra par ailleurs l'extension de son réseau afin de renforcer significativement son maillage territorial et garantir une meilleure proximité avec la clientèle. Une démarche qui s'accompagnera d'un ensemble d'actions visant à accroître la disponibilité des services, renforcer la visibilité de la Banque et consolider son positionnement en tant qu'acteur de référence.

En ce qui concerne la Succursale du Niger, les perspectives en 2026 s'articulent autour des axes ci-après :

- le développement des réseaux de distribution (ouverture d'une nouvelle agence à Konni , déploiement de nouveaux DAB et TPE, le recrutement de nouveaux distributeurs et agents Coris Money) ;
- le développement de l'activité de finance islamique ;
- la mise en œuvre des plans d'actions prévus pour la mobilisation des ressources et l'octroi de financements directs et indirects, le recouvrement des créances ;
- la réalisation de certains investissements pour renforcer le dispositif de gestion des risques notamment la construction d'un site de repli utilisateurs, le déploiement d'outils, etc.

Les perspectives, telles que présentées pour 2026, permettront à CBI SA de consolider durablement son positionnement, et d'affirmer davantage son leadership dans un environnement de plus en plus compétitif.



CORIS MONEY

PARTOUT J'AI ACCÈS À CORIS MONEY

SANS INTERNET

***3416#**



www.corismoney.com

Disponible aussi sur



SIMPLE & COOL

par





POINT I
3

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2025, SUR LES CONVENTIONS
RÉGLEMENTÉES ET SUR LES RÉMUNÉRATIONS
EXCEPTIONNELLES.**



CORIS BANK INTERNATIONAL SA
680, Avenue Léo Frobenius, ZACA, de la ville de Ouagadougou.
Tél : +226 25 49 10 00. Fax : +226 25 33 52 37.
Email : corisbankburkina@coris-bank.com
01 BP 6585 OUAGADOUGOU 01

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ANNUELS DE SYNTHESE**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

VERSION DEFINITIVE

Mars 2026



SOMMAIRE

1. Audit des états financiers annuels	2
2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations	4
ANNEXES.....	7

CORIS BANK INTERNATIONAL S.A

680, Avenue Léo Frobenius, ZACA, de la ville de Ouagadougou.

Tél : +226 25 49 10 00. Fax : +226 25 33 52 37.

Email : corisbankburkina@coris-bank.com

01 BP 6585 OUAGADOUGOU 01

Capital social : F CFA 32 000 000 000

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE SYNTHESE

Mesdames, Messieurs les actionnaires de **CORIS BANK INTERNATIONAL SA**,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société **CORIS BANK INTERNATIONAL SA (CBI-SA)**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi, les règlements et les autres informations.

1. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de synthèse de **CORIS BANK INTERNATIONAL SA (CBI-SA)**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le hors bilan et les notes annexes au 31 décembre 2025, dont les principales caractéristiques sont (en million de Francs CFA) :

Eléments	Montants (millions FCFA)
Total Bilan	2 997 779
Capitaux propres et ressources assimilées (dont résultat net bénéficiaire de FCFA 65 495)	330 548
Produits nets bancaires	138 986

À notre avis, les états financiers annuels de synthèse ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions du Règlement n°01/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit et de la circulaire n°002-2018/CB/C du 18 septembre 2018 relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus amplement dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 susvisé et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels de synthèse

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels de synthèse conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels de synthèse, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration, à travers son comité d'audit, de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels de synthèse pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

Nous avons également procédé, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, aux vérifications spécifiques prévues par la loi, les règlements et les autres informations.

2.1 Sincérité et concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états financiers de synthèse

Conformément aux dispositions de l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le commissaire aux comptes vérifie la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les états financiers annuels de synthèse de la société adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels de synthèse des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de synthèse.

2.2 Respect de la réglementation bancaire

Nous avons vérifié le respect par la société **CORIS BANK INTERNATIONAL SA (CBI-SA)** des règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers conformément à la décision n°013/24/06/CM/UMOA relative au dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit.

A l'issue de nos travaux, nous avons observé que les ratios prudentiels de Coris Bank International SA sont conformes aux dispositions prévues par la réglementation bancaire tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

2.2.1 Respect des conditions d'exercice de la profession

La situation du capital minimum et de sa représentation se présente en millions de FCFA comme suit :

Eléments	Niveau au 31/12/2025	Norme réglementaire	Appréciation
Capital Social	32 000	20 000	Respecté
Fonds Propres Effectifs (FPE)	297 161	10 000	Respecté

En application des dispositions de la réglementation bancaire en vigueur, nous attestons que la Banque justifie, au 31 décembre 2025, de fonds propres effectifs s'élevant à **297 161 millions de francs CFA**. Elle assure ainsi la stricte représentation du capital minimum exigé, fixé à **20 000 millions de francs CFA** par le dispositif prudentiel applicable.

Au terme de nos diligences, nous n'avons aucune autre observation à formuler quant au respect, par la Banque, des prescriptions de ladite réglementation à la clôture de l'exercice.

2.2.2. Ratios prudentiels

Au 31 décembre 2025, la banque respecte tous les ratios prudentiels à savoir les normes solvabilité, la norme de division des risques, le ratio de levier ainsi que les autres normes prudentielles (limites individuelle et globale sur les participations dans les entités commerciales, limite sur les immobilisations hors exploitation et limite sur le total des immobilisations et des de participations).

Liste des normes prudentielles	Code DISPRU	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	RA001	EP02	0,075	0,15468	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	RA002	EP02	0,085	0,15468	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	RA003	EP02	0,115	0,15468	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques	RA004	EP29	0,25	0,12577	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	RA005	EP33	0,03	0,08736	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	RA006	EP35	0,25	0,10769	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	RA007	EP35	0,15	0,00032	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	RA008	EP35	0,6	0,00038	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	RA009	EP36	0,15	0,0772	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	RA010	EP37	1	0,28711	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	RA011	EP38	0,2	0,13965	CONFORME

Ouagadougou, le 30 mars 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exco CIECAM

04 BP 8163 Ouagadougou 10 - Burkina Faso
RCCM N°BF OUA 191120846
Société d'expertise comptable et conseil
N° Matricule 1999 - SECAM
+226 25 34 12 52
ciecam@excoafrique.com

Mathieu Amadou Kounabè SOUGUE
Expert-comptable
Associé Gérant

COB PARTNERS AUDIT ET CONSEIL

COB PARTNERS
AUDIT & CONSEIL SARL
10 BP 827 Ouagadougou 10
Bouari Houari Boumedienne
Tél: 25 65 03 11 - Burkina Faso
Ousséni BOUGMA
Expert-comptable
Associé Gérant

ANNEXES

ANNEXE 1 : Etats financiers de synthèse au 31/12/2025

BILAN

destiné à la publication

Etat :

Etablissement : Coris Bank International SA

C

202512

31

C0148

V

C

Date d'arrêté

CIB

LC

POST E	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2024	31/12/2025
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	159 613	151 535
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	57 077	63 988
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	109 119	270 385
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	1 258 929	1 326 977
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	944 077	1 006 437
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	136	1 305
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0
8	AUTRES ACTIFS	20 601	17 533
9	COMPTES DE REGULARISATION	27 358	36 097
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	17 842	19 095
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 878	0
12	PRETS SUBORDONNES	5 204	5 229
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	318	664
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 638	98 533
	TOTAL DE L'ACTIF	2 682 791	2 997 779

CORIS BANK

INTERNATIONAL

01 BP 6585 Ouagadougou 01
Tél.: 25 49 10 00 Fax : 25 33 57 32

BILAN

destiné à la publication

Etat :

Etablissement : Coris Bank International SA

☐ C 2 0 2 5 1 2 3 1 ☐ C 0 1 4 8 ☐ V
C Date d'arrêté CIB LC

(en millions de F CFA)

POST E	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2024	31/12/2025
1	BANQUES CENTRALES, CCP	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	579 234	560 427
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 754 521	2 015 284
4	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	0	0
5	AUTRES PASSIFS	10 790	14 615
6	COMPTES DE REGULARISATION	27 284	49 499
7	PROVISIONS	23 228	27 406
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	287 734	330 548
10	CAPITAL SOUSCRIT	32 000	32 000
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	30 500	30 500
12	RESERVES	130 659	137 850
13	ECARTS DE REEVALUATION	0	0
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	46 638	64 702
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	47 937	65 495
	TOTAL DU PASSIF	2 682 791	2 997 779

CORIS BANK
INTERNATIONAL
01 BP 6585 Ouagadougou 01
Tél.: 25 49 10 00 Fax : 25 33 57 32

COMPTE DE RESULTAT

destiné à la publication

Etat :

Etablissement : Coris Bank International SA

C
C

20251231
Date d'arrêté

C0148
CIB

V
LC

(en millions de F CFA)

POST E	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/204	31/12/2025
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	173 367	169 483
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	82 329	76 537
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	3 112	3 201
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	31 779	30 013
5	COMMISSIONS (CHARGES)	7 111	4 253
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS	11 164	9 710
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	1 822
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 741	5 548
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0
10	PRODUIT NET BANCAIRE	133 723	138 986
11	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	41 301	45 695
13	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 154	4 879
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	88 269	88 412
15	COUT DU RISQUE	40 514	16 454
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	47 755	71 959
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	1 449	130
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	49 204	72 088
19	IMPÔT SUR LES BENEFICES	1 267	6 593
20	RESULTAT NET	47 937	65 495

CORIS BANK
INTERNATIONAL
01 BP 6585 Ouagadougou 01
Tél.: 25 49 10 00 Fax : 25 33 57 32

BILAN**destiné à la publication**

Etat :

Etablissement : Coris Bank International SA

C
C

2	0	2	5	1	2
3	1				

Date d'arrêté

C	0	1	4	8
V				

CIB LC

(en millions de F CFA)

POST E	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2024	31/12/2025
	ENGAGEMENTS DONNES		
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	118 921	151 715
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	568 910	560 875
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	22 638
	ENGAGEMENTS RECUS		
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
5	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 055 774	1 265 405
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	44 182

CORIS BANK
INTERNATIONAL
01 BP 6585 Ouagadougou 01
Tél.: 25 49 10 00 Fax : 25 33 57 32

ANNEXE 2 : Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers

Annexe 2 portant responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers. Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons au code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments

démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont

identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son

exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir Satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA
680, Avenue Léo Frobenius, ZACA, de la ville de Ouagadougou.
Tél : +226 25 49 10 00. Fax : +226 25 33 52 37.
Email : corisbankburkina@coris-bank.com
01 BP 6585 OUAGADOUGOU 01

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

VERSION DEFINITIVE

MARS 2026



SOMMAIRE

1. CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALE ET DU GIE	3
1.1 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE LA PERIODE DE JANVIER 2025 A DECEMBRE 2025	3
1.2 CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.....	4
2. CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 45 DE LA LOI BANCAIRE.....	6
3. REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES OU REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ADMINISTRATEURS (ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE)	7
4. CONVENTIONS INTERDITES	7

CORIS BANK INTERNATIONAL S.A

680, Avenue Léo Frobenius, ZACA, de la ville de Ouagadougou.

Tél : +226 25 49 10 00. Fax : +226 25 33 52 37.

Email : corisbankburkina@coris-bank.com

01 BP 6585 OUAGADOUGOU 01

Capital social : F CFA 32 000 000 000

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES Exercice clos le 31 décembre 2025.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE d'une part, et conformément à l'alinéa 3 de l'article 45 de la loi bancaire d'autre part, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 432 de l'Acte Uniforme et sur les crédits visés par la loi bancaire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il s'agit notamment :

- de toute convention entre la société et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints ;
- de toute convention entre la société et l'un de ses actionnaires détenant une participation supérieure ou égale à 10% de son capital social ;
- de toute convention conclue indirectement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux, directeurs généraux adjoints ou un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à 10% de son capital social ;
- des rémunérations exceptionnelles ou des remboursements de frais versés aux administrateurs ;

EXCO CIECAM & COB PARTNERS	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées - CAC 2025	Version Définitive	Mars 2026
---	---	-------------------------------	------------------

- des crédits octroyés directement ou indirectement par la banque aux personnes qui participent à sa direction, administration, gérance, contrôle ou fonctionnement d'une part, et aux actionnaires ou associés détenant chacun directement ou indirectement 10% ou plus des droits de vote au sein de la banque d'autre part, pour un montant global ne dépassant pas 20% de ses fonds propres effectifs.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle des experts comptables relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues et à veiller, conformément à l'article 441 à l'observation des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme.

1. CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALE ET DU GIE

1.1 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE LA PERIODE DE JANVIER 2025 A DECEMBRE 2025

La direction ne nous a avisé de la signature d'aucune nouvelle convention réglementée après la date de clôture de l'exercice écoulé et non autorisée préalablement par le Conseil d'Administration.

EXCO CIECAM & COB PARTNERS	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées - CAC 2025	Version Définitive	Mars 2026
---	---	-------------------------------	------------------

1.2 CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En application de l'alinéa 6 de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés de l'exécution de trois (03) conventions ci-après, déjà approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire, au cours d'exercices antérieurs, et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

A) Convention d'externalisation d'infrastructures et de services

- a) **Personnes concernées** : Coris Holding SA et Coris Bank International SA et sa Succursale du Niger.
- b) **Date d'autorisation par le CA** : 16 mars 2021.
- c) **Nature et objet de la convention** : Coris Bank International SA et sa Succursale du Niger externalisent auprès de Coris Holding, les infrastructures ou applications du système d'informations et la réalisation des prestations de services. Il s'agit essentiellement de prestations de services informatiques, monétiques et digitaux, de prestations marketing & communication, de prestations ressources humaines, des prestations de la trésorerie et des structurations, et des prestations de la finance islamique.
- d) **Modalité** : Les prestations sont facturées trimestriellement pour les prestations informatiques et mensuellement pour les autres ou à la production des livrables par Coris Holding sur la base d'une grille tarifaire arrêtées d'un commun accord entre les parties.
- e) **Effets au cours de l'exercice 2025** : L'exécution de cette convention au cours de la période sous revue a fait l'objet d'un paiement de **FCFA 2 444 027 844 HT**, soit **FCFA 2 883 952 856 TTC** par CBI-SA au Burkina Faso et de **FCFA 545 162 319 HT**, soit **FCFA 648 743 160 TTC** par la Succursale du Niger et des charges comptabilisées s'élevant à **FCFA 2 989 190 163 HT**, soit **FCFA 3 532 696 016 TTC** au 31/12/2025.

Exco CIECAM & COB PARTNERS	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées - CAC 2025	Version Définitive	Mars 2026
----------------------------------	---	-----------------------	-----------

B) Convention d'assistance technique

- a) **Personnes concernées** : Coris Holding, CBI SA et sa Succursale du Niger.
- b) **Date d'autorisation par le CA** : 16 mars 2021.
- c) **Nature et objet de la convention** : La présente convention a pour objet de définir et d'organiser les conditions et les modalités de transfert de savoir-faire et de conseil portant sur les domaines du capital humain et d'administration générale (Assistance , conseils et supports, de formations continues sur site ou à distance, stages, de la logistique , achat , moyens généraux), de la gestion des risques (gouvernance des risques, assistance et conseil dans la gestion globale des risques, supervision et formation, assistance à maîtrise d'ouvrage) , finance, contrôle de gestion, comptabilité et fiscalité, des engagements et recouvrements des créances, de l'assistance et conseil juridique, de la gestion de la conformité aux normes en vigueur, du système d'information et transformation digitale, de la stratégie, marketing et communication, de la finance Islamique, de la gestion de la trésorerie , d'étude et développement.
- d) **Modalités** : Coris Holding mobilisera au profit de Coris Bank International SA et sa Succursale du Niger des compétences pour effectuer sur place ou à distance des missions d'assistances techniques. Coris Bank International SA et sa Succursale du Niger rémunéreront Coris Holding des prestations et services trimestrielles fournis en application de la présente convention.
- e) **Effets au cours de l'exercice 2025** : L'exécution de cette convention au cours de la période sous revue a fait l'objet d'un paiement de **FCFA 3 267 652 778 HT**, soit **FCFA 3 855 830 278 TTC** pour CBI-SA au Burkina Faso et de **FCFA 778 906 235**, soit **FCFA 919 109 357 TTC** pour la Succursale du Niger et des charges comptabilisées s'élevant à **FCFA 4 046 559 013 HT**, soit **FCFA 4 774 939 635 TTC** au 31/12/2025.

C) Convention de prêt à un administrateur

- a) **Personnes concernées** : Coris Bank International SA et l'Administrateur DA Monlour Clément.
- b) **Date d'autorisation par le CA** : 10 août 2023.

Exco CIECAM & COB PARTNERS	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées - CAC 2025	Version Définitive	Mars 2026
----------------------------------	---	-----------------------	-----------

- c) **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'un prêt d'un montant de **FCFA 47 000 000** consentis par Coris Bank International SA à un de ses administrateurs.
- d) **Modalités** : le montant total à rembourser est de **FCFA 57 436 200**, d'une durée totale du crédit de 60 mois, assortis d'un taux d'intérêt de 7% l'an HT plus TAF actuellement en vigueur de 17% et un remboursement mensuel de **FCFA 957 270**.
- e) **Effet au cours de l'exercice 2025** : Les remboursements sont effectués selon les échéances et l'encours au 31/12/2025 s'établit à **FCFA 27 415 790**.

2. CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 45 DE LA LOI BANCAIRE

Conformément à l'article 45 de la loi bancaire : « Il est interdit aux banques d'accorder directement ou indirectement des crédits aux personnes qui participent à leur direction, administration, gérance, contrôle ou fonctionnement, pour un montant global excédant un pourcentage de leurs fonds propres effectifs, qui sera arrêté par une instruction de la Banque Centrale. Cette interdiction s'applique aux actionnaires ou associés qui détiennent chacun directement ou indirectement dix pour cent (10%) ou plus des droits de vote au sein de la banque.

La même interdiction s'applique aux crédits consentis aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart (25%) du capital social. Quel qu'en soit le montant, tout prêt ou garantie consenti par une banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social, devra être approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration de la banque et sera mentionné dans le rapport annuel des commissaires aux comptes à l'assemblée des actionnaires ».

L'état de ces prêts au 31 décembre 2025, qui nous a été communiqué par la société de Coris Bank International SA, présente un encours total des engagements accordés de **FCFA 32 150 millions**.

Exco CIECAM & COB PARTNERS	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - CAC 2025	Version Définitive	Mars 2026
---	---	-------------------------------	------------------

3. REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES OU REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ADMINISTRATEURS (ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE)

En application de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que nous n'avons pas eu connaissance de rémunérations exceptionnelles qui auraient été versées aux administrateurs pour des missions ou mandats particuliers qui leur auraient été confiés, ni de remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses qu'ils auraient engagés dans l'intérêt de la société.

4. CONVENTIONS INTERDITES

Nous n'avons pas eu connaissance d'une convention interdite. Par ailleurs, nous n'avons pas découvert de telles conventions au cours de nos travaux.

Fait à Ouagadougou, le 30 mars 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exco CIECAM

CIECAM SARL
 04 BP 8163 Ouaga 04 Burkina Faso
 REGM N°BF OUA 1998 B 20846
 Société d'expertise comptable et de conseil
 N° Matricule 1999 - SEC - 005
 +226 25 31 62 52
 ciecam@excoafrique.com

Mathieu Amadou K. SOUGUE
 Expert-comptable
 Associé-Gérant

COB PARTNERS AUDIT ET CONSEIL

COB PARTNERS
 AUDIT & CONSEIL SARL
 10 BP 827 Ouagadougou 10
 Avenue Houari Boumedienne
 Tél: 25 65 03 11 - Burkina Faso

Ousséni BOUGMA
 Expert-comptable
 Associé - Gérant

EXCO CIECAM & COB PARTNERS	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées - CAC 2025	Version Définitive	Mars 2026
---	---	-------------------------------	------------------



CORIS BANK INTERNATIONAL SA
680, Avenue Léo Frobenius, ZACA, de la ville de Ouagadougou.
Tél : +226 25 49 10 00. Fax : +226 25 33 52 37.
Email : corisbankburkina@coris-bank.com
01 BP 6585 OUAGADOUGOU 01

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LE MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX
DIX (10) DIRIGEANTS SOCIAUX ET SALAIRES LES MIEUX
REMUNERES DE LA SOCIETE EN APPLICATION DES
DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 525 DE
L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES
SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025)**

VERSION DEFINITIVE

Mars 2026



Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 525 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi la présente attestation sur le montant global des rémunérations versées aux dix (10) dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérés de la banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir une déclaration sur les rémunérations versées aux dix (10) dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérés de la banque au cours de l'exercice 2025, conformément à l'article 525 de l'Acte uniforme de l'OHADA.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de certifier le montant global des rémunérations versées aux dix (10) dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérés. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ont consisté à :

- effectuer les rapprochements entre le montant global des rémunérations versées aux dix (10) dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérés et les comptes de la société ;
- vérifier que ce montant concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

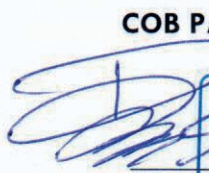
Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice 2025, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux dix dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérés, déterminé par la société, figurant dans la déclaration ci-jointe et s'élevant à la somme de **Six cent trente-un millions six cent quarante-deux mille six cent quarante-quatre (631 642 644) francs CFA** est exact et concorde avec les sommes inscrites, à ce titre, en comptabilité.

Fait à Ouagadougou, le 30 mars 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES


Exco CIECAM
CIECAM SARL
04 BP 8163 Ouaga 04 Burkina Faso
RCCM N° BF OUA 1998 B 20846
Société d'expertise comptable et de conseil
N° Matricule 1999 - SEC - 005
+226 25 31 62 52
ciecam@excoafrique.com

Mathieu Amadou Kounabè SOUGUE
Expert-comptable
Associé Gérant

COB PARTNERS AUDIT ET CONSEIL

COB PARTNERS
AUDIT & CONSEIL SARL
10 BP 827 Ouagadougou 10
Avenue Ouari Boumedienne
Tél: 25 65 03 11 - Burkina Faso
Ousseni BOUGMA
Expert-comptable
Associé Gérant

Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux dix (10) dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérés de la société en application des dispositions de l'article 525 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

ANNEXES

Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux dix (10) dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérés de la société en application des dispositions de l'article 525 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

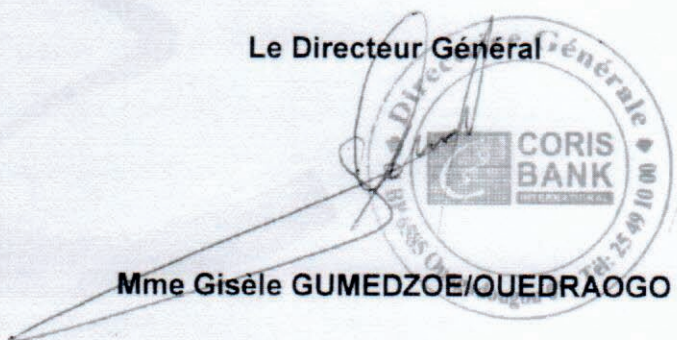
Déclaration de la société sur les dix 10 personnes les mieux rémunérés ARTICLE 525 de OHADA

Nous soussignés **Madame Gisèle GUMEDZOE/OUEDRAOGO**, Directeur Général de Coris Bank International SA, déclarons que les rémunérations versées aux dix (10) personnes les mieux rémunérées de la banque au cours de l'exercice 2025 s'élèvent **631 642 644 FCFA**.

Ouagadougou, le 20 février 2026

Le Directeur Général

Mme Gisèle GUMEDZOE/OUEDRAOGO



Coris Bank International SA,

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 32 000 000 000 FCFA - R.C.C.M : BF OUA 2000 B 932 - Liste des banques N° : C0148V

Siège social : 680 Avenue Léo Frobenius, ZACA, 01 BP 6585 Ouagadougou 01 - Parcelles 1 et 2 - lot 23 - Section 019 (AW) - ZACA Ouagadougou Burkina Faso (west africa)

Site Web: <https://burkina.coris.bank> - Tél.: +226 25 49 10 00 - Fax : +226 25 31 62 68 - Code Swift : CORISBFBF - IFU N° 00004742 U - RN/DGE - Email : corisbank@coris-bank.com



Prêt

CORIS
ENERGIE

• Entreprises et Particuliers •

**FINANCEZ VOS PROJETS D'ÉQUIPEMENTS
ÉNERGÉTIQUES EN TOUTE FACILITÉ**



BILAN

DES ACTIVITÉS DE SPONSORINGS ET DE MÉCÉNAT

2025





***MESSAGE DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE***



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous adresse ces mots. L'année 2024 s'est déroulée dans un contexte national marqué par une double dynamique de résilience et de tension, tant sur le plan économique que sécuritaire. Dans ce climat complexe, les acteurs économiques ont dû faire preuve d'adaptabilité, tandis que les entreprises citoyennes ont redoublé d'efforts pour maintenir leur activité tout en renforçant leur responsabilité sociale.

Alors que nous avons franchi le cap de cette année et entamé 2025 avec détermination, il est important de marquer une pause pour apprécier le chemin parcouru, les succès engrangés, mais aussi les leçons tirées.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par des avancées notables. Dans un contexte national difficile, vous avez une fois de plus démontré votre engagement, votre résilience et votre esprit d'innovation. Grâce à vous, la Banque Autrement a poursuivi sa dynamique de croissance, renforcé son positionnement stratégique et maintenu une relation de confiance solide avec ses clients et partenaires.

Les indicateurs financiers au 31 décembre 2024 confirment cette performance collective. Ces chiffres traduisent non seulement notre solidité, mais aussi la confiance renouvelée de notre clientèle. Ils nous ont permis de nous engager sur des chantiers majeurs, qui constituent le socle même de notre vision de la Banque Autrement. Ce sont des projets structurants, porteurs de sens et en parfaite cohérence avec nos valeurs.

Au-delà de la performance financière, 2024 aura aussi été une année de consolidation de notre visibilité institutionnelle à travers des actions de sponsoring et de mécénat à fort impact. Nous avons poursuivi nos engagements dans des domaines clés tels que l'éducation, la culture, la santé, le sport, l'entrepreneuriat, entre autres.

Cette orientation, en lien avec les mutations des usages numériques, nous a permis de toucher des cibles jeunes et connectées, de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux, et de donner un nouveau souffle à nos campagnes. Les influenceurs, devenus de véritables relais d'opinion, ont joué un rôle croissant dans la valorisation de nos actions citoyennes, dans la promotion de nos produits, mais aussi dans le rayonnement de notre image de marque auprès de nouvelles audiences. Ce virage vers une communication plus interactive et participative s'est inscrit en parfaite cohérence avec notre vision d'une banque moderne, accessible et ancrée dans son époque.

Notre capacité à pouvoir relever les différents défis auxquels nous faisons face actuellement n'est plus à prouver. Pour cela, je compte sur vous pour garder le cap et asseoir davantage notre assise sur le marché national. Je connais l'effort de chaque contribution individuelle et chaque effort que vous fournissez pour notre succès collectif.

Je suis tellement fière de faire partie de notre équipe gagnante qui va de succès en succès par son courage et sa bravoure. Benjamin Franklin disait : « L'énergie et l'obstination viennent à bout de toutes les résistances » je reste convaincu que, grâce à l'énergie positive qui se dégage de chacun d'entre nous, nous battons des records et atteindrons des sommets.

**Ensemble, poursuivons notre chemin vers l'excellence,
avec foi, rigueur et détermination.**

Mme Gisèle Gumedzoe,
Directrice Générale - Coris Bank International SA



CORIS BANK INTERNATIONAL SA SOUFFLE SA DIX-SEPTIEME BOUGIE

Le mardi 07 janvier 2025, Coris Bank International SA a célébré avec fierté ses 17 années d'existence. Pour marquer cette étape symbolique, une cérémonie de coupure de gâteau s'est tenue simultanément dans l'ensemble des 65 agences du réseau à travers le pays.

À l'agence principale du siège, sur l'avenue Kwamé N'Krumah, l'ambiance était à la fois festive et empreinte de reconnaissance. L'événement a réuni clients, partenaires, collaborateurs et dirigeants, en présence de

BILAN DES ACTIVITES DE SPONSORINGS ET DE MECENATS



Monsieur Emmanuel SAWADOGO, Président du Conseil d'Administration de CBI SA, de Monsieur Yacouba SARE, Directeur Général de Coris Invest Group, de Madame Gisèle GUMEDZOE, Directrice Générale de CBI SA, ainsi que des membres du comité de direction.

Madame la Directrice Générale a tenu à exprimer sa profonde gratitude à l'endroit des clients pour leur confiance renouvelée, et à saluer l'engagement constant des collaborateurs. Elle a rappelé le rôle majeur que joue Coris Bank International SA dans le financement de l'économie nationale. À la fin de l'année 2024, la Banque affichait une contribution de plus de 1 100 milliards de FCFA injectés dans l'économie.

Un hommage appuyé a également été rendu à Monsieur Idrissa NASSA, Président du Groupe Coris, et à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour leur leadership visionnaire, qui a permis à la Banque de franchir des étapes majeures et de s'imposer comme une référence régionale.

La célébration s'est conclue par la coupure du gâteau d'anniversaire, dans une ambiance conviviale et fraternelle.

En marge de cette journée commémorative, la mutuelle des travailleurs de CBI SA a traduit en acte les valeurs de solidarité et de responsabilité sociale qui fondent l'identité de la Banque. Elle a effectué un don de vivres et partagé un repas communautaire avec les Personnes Déplacées Internes (PDI) de Basemyam, dans la commune de Saaba. Un geste fort qui réaffirme la volonté de la Banque d'être proche des populations et à l'écoute des plus vulnérables.

LA DIRECTRICE GENERALE DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA DISTINGUEE « PERSONNALITE DE L'ANNEE 2024 DANS LE SECTEUR BANCAIRE »

Madame Gisèle GUMEDZOE, Directrice Générale de Coris Bank International SA, a été honorée dans la catégorie « Banque », le mardi 21 janvier 2025, lors de la cérémonie de distinction des personnalités de l'année organisée par le journal l'Économiste du Faso.

La cérémonie, marquée par la présence de hautes personnalités du monde institutionnel, politique et économique, a également été l'occasion pour les membres du comité de direction de la Banque de témoigner leur soutien à leur Directrice Générale, et de partager cette distinction avec l'ensemble des collaborateurs.

Cette reconnaissance nationale vient saluer le leadership remarquable de Madame GUMEDZOE, son sens de l'innovation et son engagement pour une finance inclusive au service du développement. À travers elle, c'est toute la dynamique de Coris Bank International SA qui est mise en lumière : une banque proche de ses clients, tournée vers l'excellence, la qualité de service et la performance.

Cette reconnaissance confirme que Coris Bank International SA continue de jouer un rôle de premier plan dans le paysage bancaire burkinabè, portée par une vision claire, des valeurs fortes et une équipe engagée.

Félicitations à Madame Gisèle GUMEDZOE pour cette distinction bien méritée, reflet de l'engagement quotidien de la Banque à faire la différence, autrement.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA SPONSORISE LA COMMEMORATION DE L'ANESTHESIE LOCOREGIONALE

Coris Bank International SA a marqué sa présence à la cérémonie de commémoration de l'anesthésie locorégionale et de la prise en charge de la douleur, organisée par la Société d'Anesthésie Réanimation et de Médecine d'Urgence du Burkina Faso (SARMUB), le 25 janvier 2025, à l'Hôpital de Tengandogo.

Placée sous le marrainage de Mme Gisèle GUMEDZOE, Directrice Générale de Coris Bank International SA, cette cérémonie a vu la participation de M. Jean Théodore SANDWIDI, Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Support, représentant la marraine. Dans son allocution, M. SANDWIDI a salué avec émotion l'engagement inlassable des professionnels de santé, qualifiés de véritables « architectes du soulagement de la douleur ». Il a mis en lumière leur rôle déterminant dans la lutte contre la souffrance et la préservation de la dignité humaine, rendant un hommage appuyé à ces héros du quotidien.

Il a également souligné l'importance stratégique de l'innovation médicale, de la formation continue et de la recherche, garantes de soins toujours plus performants et humains. En soutenant cette initiative, Coris Bank International SA réaffirme son attachement profond à la santé publique, convaincue que le bien-être des populations constitue un pilier essentiel du développement national.

Cet engagement citoyen, porté avec fierté, s'inscrit dans une vision globale de responsabilité sociale où la banque accompagne les acteurs de la santé dans leur quête permanente d'excellence et d'humanité.





LE PRESIDENT DU GROUPE CORIS, RECOMPENSE “CEO DE L’ANNEE” AUX FINANCIAL AFRIK AWARDS 2025

M. Idrissa NASSA, Président du Groupe Coris, a reçu le très convoité titre de “CEO de l’année”, lors du prestigieux gala Financial Afrik Awards à Abidjan, tenu le 28 janvier 2025. Cette distinction majeure, décernée par le magazine panafricain Financial Afrik, vient couronner un leadership visionnaire et un engagement fort en faveur d’un secteur financier africain plus innovant, inclusif et résilient.

Dans ses mots de remerciement, M. NASSA a souligné que ce prix est le fruit d’un engagement collectif et d’une vision partagée avec l’ensemble des collaborateurs du Groupe Coris. Avec conviction, M. NASSA a rappelé que « l’Afrique est en marche » et affirmé la volonté du Groupe Coris de poursuivre son engagement pour un avenir africain toujours plus radieux.

Cette récompense prestigieuse confirme la place de Coris en tant qu’acteur incontournable du secteur financier en Afrique et témoigne de la qualité du leadership porté par M. Idrissa NASSA.

TOURNOI DE L'APBEF-B: VICTOIRE HISTORIQUE POUR CORIS BANK INTERNATIONAL SA!

Coris Bank International SA a brillamment remporté la Coupe de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Burkina Faso (APBEF-B), avec un score éclatant de 5 buts à 1 contre la Bank of Africa (BOA). La finale s'est tenue le samedi 1er février 2025 au Stade Municipal Issoufou Joseph Conombo, devant un public enthousiaste.

Bravo à notre équipe, le "11 invincible", pour son esprit combatif et cette performance exceptionnelle! Sa détermination et sa cohésion sur le terrain ont permis de décrocher ce succès mémorable, qui restera gravé dans l'histoire sportive et institutionnelle de la Banque.

Cette victoire a été célébrée en présence de nombreuses personnalités de marque, dont le 2e Vice-Président de l'Assemblée Nationale de la Transition, le Président en exercice de l'APBEF, le Président du Conseil d'Administration de Coris Bank International SA, le Directeur Général de Coris Invest Group, le Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Support, ainsi que les Directeurs Généraux de la BOA et d'Orabank. Le Président de la Fédération Burkinabè de Football et l'ancien capitaine des Étalons, Moumouni Dagano, figuraient également parmi les invités d'honneur.

Cette finale a été riche en émotions, avec de nombreux rebondissements, des actions de qualité et un engagement total dans un esprit de fair-play exemplaire.

Un grand merci à tous les supporters et partenaires pour leur soutien indéfectible. Ensemble, nous continuerons à viser l'excellence et à incarner fièrement nos valeurs, sur le terrain comme en dehors.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA CELEBRE LA VICTOIRE ECLATANTE DE SON EQUIPE A LA COUPE DE L'APBEF-B

Le samedi 1er février 2025, l'équipe de football de Coris Bank International SA a inscrit une page mémorable dans l'histoire de la Banque en remportant, avec panache, la finale de la Coupe de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Burkina (APBEF-B). Face à la Bank Of Africa, les "11 invincibles" se sont imposés avec un score sans appel de 5 buts à 1, offrant un spectacle sportif d'une rare intensité.

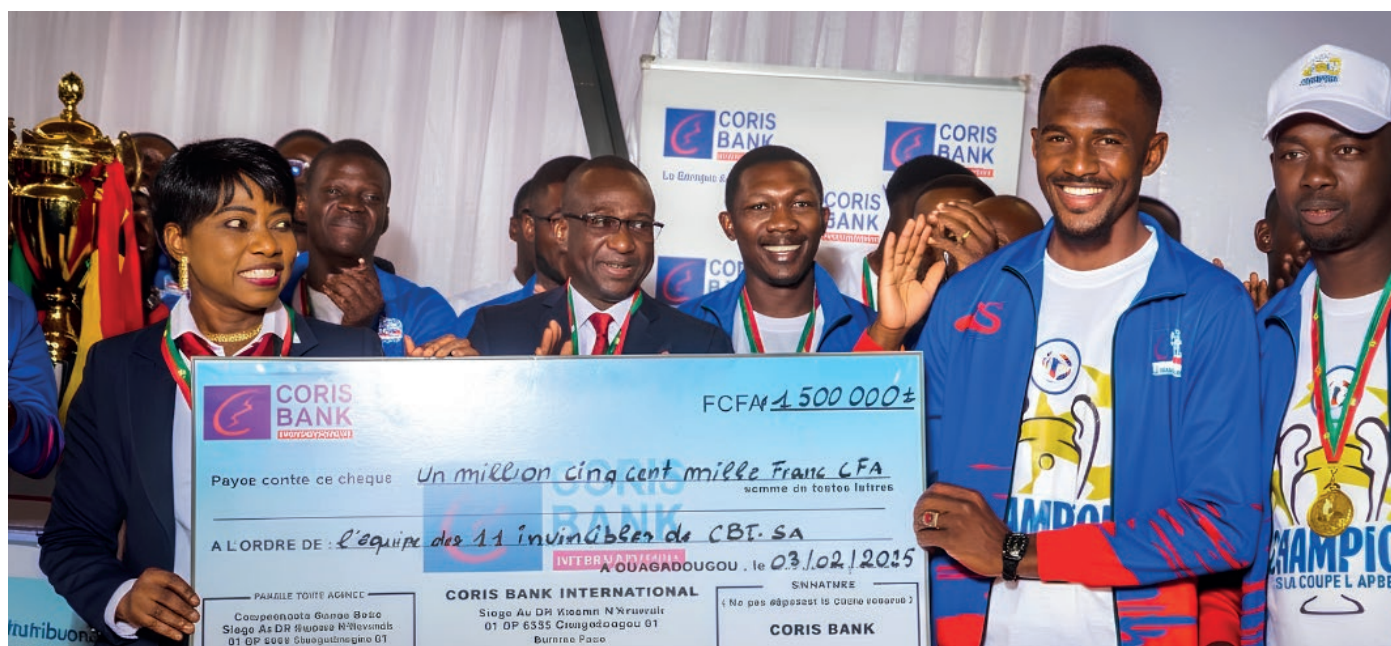
Deux jours plus tard, le lundi 3 février 2025, une cérémonie dédiée a été organisée à la Direction Générale pour célébrer cette brillante performance. Les champions ont présenté fièrement le trophée, sous les ovations du personnel réuni pour l'occasion.

À cette occasion, la Direction Générale de CBI SA a exprimé sa reconnaissance et sa fierté envers l'ensemble des acteurs ayant contribué à cette victoire. En saluant la combativité, la discipline et l'esprit d'équipe qui ont animé les joueurs, elle leur a adressé de chaleureuses félicitations. Pour marquer cette performance exceptionnelle, une prime spéciale de 1 500 000 FCFA a été décernée à l'équipe.

La Direction Générale n'a pas manqué de saluer également l'engagement exemplaire du personnel, dont le soutien inconditionnel tout au long du tournoi a su créer une véritable dynamique d'unité et d'encouragement autour de l'équipe.

Au-delà du terrain, cette victoire incarne les valeurs fondamentales de Coris : solidarité, excellence, dépassement de soi et esprit d'équipe. Un exemple inspirant de réussite collective qui illustre parfaitement la force et la cohésion de la grande famille Coris.

Félicitations aux champions et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette belle victoire!



BILAN DES ACTIVITES DE SPONSORINGS ET DE MECENATS



REMISE DE RECOMPENSES AUX PARTICIPANTS DE LA CAMPAGNE "CORIS ÉPARGNE BISSONGO"



Le jeudi 06 février 2025, Coris Bank International SA a procédé à la remise officielle des lots aux heureux gagnants de la campagne promotionnelle "Coris Épargne Bissongo", organisée au mois de décembre dernier. Cette initiative visait à encourager l'épargne dédiée aux enfants, en valorisant les efforts des parents soucieux de préparer sereinement l'avenir de leurs enfants.

Les meilleurs épargnants ont été récompensés par des bons d'achat et de nombreux gadgets utiles et ludiques, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Ces prix viennent saluer la fidélité et l'engagement des clients qui ont choisi Coris Épargne Bissongo pour accompagner les projets de vie de leurs enfants.

Coris Bank International SA réaffirme, à travers cette initiative, son engagement à accompagner toutes les générations, dès le plus jeune âge, sur le chemin de la réussite.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA SOUTIENT LE LANCEMENT OFFICIEL DE LA 6e EDITION DE "PEPITES D'ENTREPRISES"



CBI SA a soutenu le lancement officiel de la 6e édition du programme "Pépites d'entreprises", officiellement lancée le 15 février 2025, avec pour ambition de valoriser l'audace, la créativité et la résilience de la jeunesse entrepreneuriale burkinabè.

Ce programme, piloté par BF1 TV, réunit cette année 215 jeunes talents venus de l'ensemble des régions du Burkina Faso, déterminés à transformer leurs idées en projets concrets et à bâtir les entreprises de demain.

Le lancement a été marqué par la présence de Monsieur Idrissa NASSA, Président du Groupe Coris, parrain de cette édition. À travers son message, il a salué l'engagement des jeunes et rappelé l'importance de leur rôle dans la construction d'un avenir économique et social durable pour le pays.

Dans le cadre de cette initiative, Coris Bank International SA apporte son soutien en tant que partenaire stratégique. Elle réaffirme son engagement à promouvoir l'entrepreneuriat national, à soutenir l'innovation locale et à encourager l'inclusion économique des jeunes.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA PARTICIPE A L'INAUGURATION DE L'USINE MOULIN DOUBLE STAR (M2S)

Coris Bank International SA a participé à l'inauguration de l'usine Moulin Double Star (M2S) à Gampèla, dans la commune de Saaba le jeudi 20 février 2025. Cette inauguration s'est déroulée sous le Très Haut Patronage du Président du Faso, Chef de l'Etat le Capitaine Ibrahim TRAORE et le Parrainage du Président du Patronat Burkinabè, M. Idrissa NASSA.

Avec un investissement global de 15 milliards de francs CFA, cette unité de production, équipée de technologies de pointe, dispose d'une capacité de production journalière de 220 tonnes de farine et 80 tonnes de son. M2S représente une opportunité considérable pour l'économie burkinabè. Selon le promoteur, El Hadj Souleymane Zidnaba, l'usine devrait générer 3 000 emplois directs, 10 000 emplois saisonniers et des milliers d'emplois indirects.

L'implantation de M2S a été rendue possible grâce au soutien financier de Coris Bank International SA, à travers sa branche Islamique, Coris Baraka. Cette participation témoigne de l'engagement de l'Institution bancaire dans le développement économique du Burkina Faso. En finançant la construction de cette minoterie, Coris Bank International SA renforce son rôle d'acteur clé dans l'accompagnement des initiatives privées structurantes.

Spécialisée dans la production de farine de blé, cette infrastructure industrielle marque une avancée significative dans le secteur de la transformation agroalimentaire au Burkina Faso.

L'apport de Coris Bank International SA dans ce projet illustre l'importance des institutions financières nationales dans la concrétisation des ambitions économiques du pays.





CORIS BANK INTERNATIONAL SA, SPONSOR OFFICIEL DE LA “RUE DES ÉTOILES”

Coris Bank International SA a marqué de son empreinte la scène culturelle burkinabè en participant le samedi 22 février 2025, à l'inauguration officielle de la “Rue des Étoiles”. La rue des étoiles est une initiative ambitieuse portée par l'Académie des Sotigui et implantée sur l'avenue Kwamé N'Krumah à Ouagadougou. Parrainée par Monsieur Idrissa NASSA, Président du Conseil d'Administration de Coris Holding, cette cérémonie a rassemblé de nombreuses personnalités du monde culturel, artistique et institutionnel.

En tant que sponsor officiel de cet événement majeur, Coris Bank International SA confirme son engagement citoyen et son attachement profond à la valorisation du patrimoine africain. Le projet “Rue des Étoiles” vise à honorer les figures emblématiques du Burkina Faso et du continent africain à travers l'érection de stèles rendant hommage à des artistes, intellectuels, sportifs et personnalités ayant marqué leur époque.

Dans son allocution, M. Idrissa NASSA rappelle que “la préservation et la valorisation de notre patrimoine sont essentielles pour bâtir un continent plus fort”.

En apportant son soutien à une telle initiative, la Banque démontre une nouvelle fois qu'au-delà de son rôle financier, elle se positionne comme un acteur engagé dans la préservation de la mémoire collective, la promotion des valeurs culturelles et la transmission d'un héritage inspirant aux générations futures. À travers ce geste, Coris Bank International SA traduit une vision à long terme de son implication dans la société, en soutenant des projets porteurs de sens et de cohésion sociale.

BILAN DES ACTIVITES DE SPONSORINGS ET DE MECENATS

L'implantation de la "Rue des Étoiles" sur l'avenue Kwamé N'Krumah contribue également à renforcer l'attractivité culturelle et touristique de la capitale, s'inscrivant ainsi dans une dynamique plus large de revitalisation économique et patrimoniale. Cet engagement illustre pleinement la volonté de Coris Bank International SA d'accompagner le développement global du Burkina Faso, tant sur le plan économique que culturel, fidèle à sa vocation de "banque autrement".



CORIS BANK INTERNATIONAL SA AU CŒUR DU FESPACO, SOUTIENT MON VETEMENT, MON IDENTITE DE PATHE'O

Coris Bank International SA marque une nouvelle fois son engagement en faveur de la culture et de la créativité africaine en apportant son soutien au grand défilé de mode de Pathé'O, organisé le mardi 25 février 2025 dans le cadre de la 29e édition du FESPACO. Placé sous le thème évocateur "Mon vêtement, mon identité", cet événement d'envergure, tenu à l'Azalaï Hôtel de Ouagadougou, a mis en lumière la richesse du textile africain et son rôle fondamental dans la préservation et la valorisation de notre patrimoine culturel.

En s'associant à ce rendez-vous d'exception, Coris Bank International SA réaffirme sa volonté de promouvoir les expressions artistiques africaines et de soutenir les créateurs qui incarnent l'excellence et l'authenticité de notre continent. À travers ce partenariat, la Banque se positionne non seulement comme un acteur économique majeur, mais également comme une institution profondément attachée à la mise en valeur de l'identité culturelle africaine. Cette implication s'inscrit dans une vision globale de développement inclusif, où la culture, au même titre que l'économie, constitue un levier stratégique pour le rayonnement du Burkina Faso et de l'Afrique sur la scène internationale.





“

**Chaque enfant
mérite de grandir,
de rêver et de
sourire à l'avenir.**

MUTUELLE DE CBI SA: UN ELAN DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES ENFANTS ATTEINTS DE CANCER AU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, célébrée tous les 8 mars 2025 de chaque année, la Mutuelle de Coris Bank International SA a manifesté un geste fort de solidarité envers les enfants victimes de cancer du Centre Hospitalier Universitaire Pédiatrique Charles de Gaulle.

Portée par les femmes engagées de la mutuelle, cette initiative a apporté un véritable rayon d'espoir et de réconfort à ces jeunes patients et à leurs familles, contribuant à alléger leur quotidien souvent difficile. Au-delà d'un simple don matériel, cette rencontre a été l'occasion de partager des moments d'écoute, de soutien moral et d'encouragement, renforçant ainsi le lien humain indispensable face à la maladie.

M. Denis COMPAORÉ, Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé, ainsi que Mme KABORE BORO Elise, Administrateur des Affaires Sociales du Centre Hospitalier, ont salué cette démarche, insistant sur l'importance du soutien communautaire dans l'accompagnement des enfants malades et de leurs proches.

Mme Ouiya, Secrétaire Générale de la Mutuelle, a rappelé la nécessité d'une mobilisation collective continue, affirmant que « chaque geste compte » et que « l'union fait la force ». Elle a également transmis un message d'espoir et de résilience de la Directrice Générale de Coris Bank International SA, Madame Gisèle GUMEDZOE, destiné aux enfants et à leurs familles, soulignant que même dans les moments les plus sombres, la solidarité et la générosité sont des sources précieuses de réconfort.





CORIS BANK INTERNATIONAL SA SOUTIENT LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA METEOROLOGIE

« Combler ensemble les lacunes en matière d'alertes précoces », c'est sous ce thème que Coris Bank International SA a accompagné la commémoration de la Journée Internationale de la Météorologie, le 23 mars 2025, aux côtés de l'Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso (ANAM).

Cette commémoration a été l'occasion de mettre en lumière les défis majeurs liés à l'amélioration des systèmes de prévision et d'alerte. Dans un contexte où les phénomènes climatiques deviennent de plus en plus imprévisibles et intenses, il est crucial de renforcer les infrastructures, les capacités techniques et humaines, ainsi que les moyens technologiques pour une meilleure anticipation et gestion des risques.

En tant qu'acteur économique responsable, Coris Bank International SA réaffirme son engagement à soutenir les initiatives et partenariats qui renforcent la résilience de nos communautés face aux risques climatiques, contribuant ainsi à un développement durable et sécurisé pour le Burkina Faso.

AGENCE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE NATIONAL METEOROLOGICAL AGENCY



Site web : www.meteoburkina.bf

E-mail : admin.ANAM@meteoburkina.bf

Tél : (+226) 25 35 60 32/39

Fax : (+226) 25 35 60 39



RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITÉ INTERNE



RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITÉ INTERNE



RUPTURE COLLECTIVE AU NOUVEAU SIEGE DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA

Les collaborateurs de Coris Bank International SA se sont rassemblés dans les locaux de leur tout nouveau siège pour une rupture collective de jeûne, le jeudi 27 mars 2025 à 18h15, marquée par un esprit de recueillement, de fraternité et de solidarité.

Placée sous le signe de la foi et de la cohésion, cette cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Gisèle GUMEDZOE, Directrice Générale de Coris Bank International SA, des deux Directeurs Généraux Adjointes ainsi que de l'ensemble des collaborateurs. Ce moment solennel a été l'occasion de renforcer les liens humains qui fondent la culture d'entreprise du Groupe Coris.

Des prières et bénédictions ont été élevées pour la paix et la prospérité du Burkina Faso, à l'endroit du Président Directeur Général, Monsieur Idrissa NASSA, du Président du Conseil d'Administration, Monsieur Emmanuel SAWADOGO, de la Direction Générale ainsi que de l'ensemble du personnel de la Banque.

À travers cette initiative, la communauté professionnelle de Coris Bank International SA a exprimé sa reconnaissance, ses vœux d'un avenir harmonieux et sa volonté d'œuvrer, ensemble, à la consolidation des valeurs de respect, de solidarité et d'engagement qui caractérisent l'institution.





ACCES AU LOGEMENT AU BURKINA FASO: UN PARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE CORIS BANK INTERNATIONAL SA ET CGE IMMOBILIER



Coris Bank International SA et CGE Immobilier ont procédé, le vendredi 18 avril 2025, à la signature d'une convention de partenariat stratégique, marquant une étape importante dans la coopération entre le secteur bancaire et le secteur immobilier au Burkina Faso. La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Gisèle GUMEDZOE, Directrice Générale de Coris Bank International SA, de Monsieur Saïdou TIENDREBEOGO, Président Directeur Général de CGE Immobilier, de Monsieur Jean Théodore SANDWIDI, Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Support de Coris Bank International SA, et de Monsieur Brahima OUATTARA, Directeur Général Adjoint de CGE Immobilier.



À travers cet accord, les deux institutions entendent mutualiser leurs expertises respectives afin de proposer des solutions concrètes, responsables et durables pour faciliter l'accès à la propriété aux populations burkinabè. « En unissant nos forces, nous créons des solutions concrètes pour répondre à une attente forte de nos concitoyens : l'accès à un logement digne, sécurisé et accessible. Ce partenariat illustre notre engagement à bâtir un avenir plus inclusif et plus prospère pour tous », a affirmé Madame Gisèle GUMEDZOE.



Par cette initiative, Coris Bank International SA réaffirme sa volonté d'être un acteur clé du développement économique et social du Burkina Faso, en soutenant des projets à fort impact pour les populations et en contribuant activement à l'amélioration des conditions de vie.

CORIS BANK INTERNATIONAL SA PARTICIPE AUX JOURNEES NATIONALES DE LA MONETIQUE

Coris Bank International SA a pris part à la 2^e édition des Journées Nationales de la Monétique tenues du 24 au 25 avril 2025 au sein du SIAO à Ouagadougou.

Placée sous le thème : « L’avenir de la monétique dans un environnement digitalisé: enjeux et impacts », cette rencontre est organisée par le Comité Monétique National.

Coris Bank International SA réaffirme son engagement en faveur de l’innovation, de la digitalisation des services financiers et de l’inclusion bancaire, en proposant des solutions monétiques sécurisées, accessibles et performantes.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA

Coris Bank International SA (CBI SA) a tenu, le mardi 29 avril 2025 à Ouagadougou, son Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sous la présidence de M. Emmanuel SAWADOGO, Président du Conseil d'Administration, en présence de M. Idrissa NASSA, Président du Groupe Coris, de M. Diakarya OUATTARA, Directeur Général de Coris Holding, et de Mme Gisèle GUMEDZOE, Directrice Générale de CBI SA.

Dans un contexte économique et sécuritaire toujours complexe, la banque a su maintenir sa dynamique de croissance, avec un bilan 2024 largement positif et des performances notables dans l'ensemble de ses activités. Au cours de l'année, CBI SA a renforcé sa proximité client avec l'ouverture de deux nouvelles agences à Ouaga Nord et Hamdalaye, portant son réseau à 65 agences dans 31 localités. Son parc de DAB/GAB s'élève à 86, tandis que 242 TPE sont désormais déployés, témoignant de son engagement pour la digitalisation des services financiers.

Sur le plan commercial, l'encours des ressources clientèle s'établit à 1 745,5 milliards FCFA, en hausse de 14,8 %, et les financements nets à la clientèle atteignent 1 258,9 milliards FCFA, soit une progression de 3,7 %. Le Produit Net Bancaire consolidé s'élève à 131,0 milliards FCFA et le Résultat Net atteint 47 936 923 218 FCFA.

Ces solides résultats permettent à CBI SA de maintenir son leadership sur le marché bancaire burkinabè tout en consolidant sa position de deuxième banque de l'espace UEMOA.

BILAN DES ACTIVITES DE SPONSORINGS ET DE MECENATS



FETE DU TRAVAIL : CORIS BANK INTERNATIONAL CELEBRE LA FAMILLE



La mutuelle de CBI SA a choisi de célébrer la fête du Travail, le jeudi 1er mai 2025, sous le signe du partage et de la reconnaissance. En organisant « Coris Family Day », Coris Bank International SA honore ainsi, ce qui donne du sens aux efforts quotidiens de ses collaborateurs : la famille.



Cet événement a été l'occasion de placer la famille au cœur des festivités, avec un programme riche alliant détente, échanges et convivialité. Dans une ambiance chaleureuse, les mutualistes ont partagé des moments précieux et renforcé les liens qui les unissent.



Cette célébration a aussi permis aux responsables de la mutuelle de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les perspectives à venir, témoignant ainsi de leur engagement continu pour le bien-être des membres.

LE PCA DU GROUPE CORIS DISTINGUE CEO DE L'ANNEE A L'AFRICA CEO FORUM 2025

Idrissa NASSA, Président du Groupe Coris, a été désigné CEO de l'année à l'occasion de l'édition 2025 de l'Africa CEO Forum tenue du 12 au 13 mai à Abidjan, par le jury pluridisciplinaire de l'événement tenu en présence de plus de 3 000 décideurs et de plusieurs Chefs d'État.



Ce trophée récompense le dirigeant s'étant le plus distingué par la bonne conduite de son entreprise, son impact social et économique, la qualité de son leadership, sa réputation et son influence dans le secteur financier.

Monsieur Idrissa NASSA a dédié ce trophée aux équipes du Groupe Coris, à ses partenaires, ainsi qu'à tous ceux qui croient en une Afrique forte, résiliente et capable de bâtir des champions économiques durables et responsables. Cette prestigieuse distinction, décernée par un jury pluridisciplinaire, vient saluer la performance exemplaire du dirigeant dans la conduite stratégique de son groupe.

Cette distinction renforce la position du Groupe Coris comme un acteur bancaire de référence sur le continent, porté par une vision claire, un leadership affirmé et un engagement profond pour l'émergence économique de l'Afrique.



PRIX GALIAN 2025: CORIS BANK INTERNATIONAL CELEBRE L'EXCELLENCE ET L'INNOVATION DANS LES MEDIAS

Coris Bank International SA a soutenu la 28e édition du Prix Galian, qui s'est tenue à Ouagadougou le vendredi 13 juin 2025. La nuit des Galian est un événement majeur du paysage médiatique burkinabè, placé sous le haut patronage du Président de l'Assemblée législative de Transition (ALT) et le parrainage du Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Gilbert OUEDRAOGO.

Cette cérémonie a, une fois de plus, mis en lumière les talents journalistiques qui contribuent à une information de qualité et à l'éveil citoyen.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la promotion de l'innovation, de la jeunesse et du développement durable, Coris Bank International SA a eu l'honneur de remettre un Prix Spécial CBI SA à Abdoulaye BALBONE, auteur de l'œuvre « Entrepreneuriat agricole : le success story des jeunes diplômés ».

Cette distinction met en avant un travail de qualité qui valorise la résilience, l'ingéniosité et l'impact socio-économique des jeunes entrepreneurs agricoles au Burkina Faso.

La Direction Générale de CBI SA a été représentée par Monsieur Jean-Léandre SAWADOGO, Directeur des affaires juridiques et de la gouvernance, qui a remis le prix au lauréat, confirmant ainsi l'implication de la banque dans le soutien à l'excellence journalistique et l'innovation responsable.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA SOUTIENT LE LANCEMENT DE LA JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE (JNA) 2025

Coris Bank International SA a pris part à la 7^e édition de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA), dont le lancement officiel a eu lieu le samedi 14 juin 2025 à Guiba, sous le Haut Patronage du Président du Faso, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ et sous le Parrainage du Président du Groupe Coris, Monsieur Idrissa NASSA.

Placée sous le thème : « Plantes médicinales : source de résilience sanitaire et climatique des communautés », cette édition met en exergue le rôle fondamental de la biodiversité végétale dans la préservation de la santé publique et l'adaptation aux effets des changements climatiques.

La cérémonie s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, des autorités administratives, locales et coutumières et de Monsieur Idrissa NASSA, Président du Groupe CORIS, dont l'engagement aux côtés des initiatives citoyennes et écologiques a une fois de plus été salué.

Le moment fort de l'événement a été la mise en terre symbolique de plants médicinaux, marquant le début de la création de bosquets dédiés à ces espèces précieuses et le lancement des activités de la JNA 2025. Ce geste illustre la volonté collective de préserver les ressources naturelles locales et de promouvoir une écocitoyenneté active, consciente et responsable.

À travers ce soutien, CBISA réaffirme son engagement pour le développement durable et son implication dans les actions de reboisement et de protection de l'environnement, essentielles à la résilience des communautés.





JOURNEE DE L'ARBRE 2025: CORIS BANK INTERNATIONAL SA PARTICIPE A LA 1ERE EDITION DE LA NUIT DE L'ARBRE

Coris Bank International SA a activement pris part à la **Nuit de l'Arbre**, le 21 juin 2025, dans le cadre de la **Journée Nationale de l'Arbre (JNA)**. Cet engagement s'inscrit dans la continuité de sa politique de responsabilité sociétale, axée sur la transition écologique et le développement durable au Burkina Faso.

Placée sous le haut patronage de **Son Excellence, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ**, Président du Faso, et sous le parrainage de **Monsieur Idrissa NASSA**, Président du Conseil d'Administration du Groupe Coris, la cérémonie a réuni d'éminentes personnalités politiques, administratives, coutumières ainsi que de nombreux partenaires techniques. Monsieur NASSA était représenté à cette occasion par **Madame Gisèle GUMEDZOE**, Directrice Générale de Coris Bank International SA.

Dans son discours, Madame GUMEDZOE a réaffirmé la volonté de la Banque de contribuer activement à la préservation de l'environnement à travers des actions concrètes telles que :

La création du bosquet "Coris";

L'aménagement paysager de l'avenue de la Résistance à Ouagadougou, participant ainsi à la revégétalisation du tissu urbain.

Elle a également salué l'engagement collectif du gouvernement, des collectivités locales et des citoyens dans la lutte contre la désertification et le changement climatique, pour un Burkina Faso plus vert, plus solidaire et plus résilient.

En accompagnant cette édition placée sous le sceau de l'action et de l'impact, Coris Bank International SA réaffirme son ambition de figurer parmi les principaux acteurs de la reforestation nationale, en soutenant l'objectif ambitieux de planter cinq millions d'arbres en une heure.





RENFORCEMENT DES CAPACITES DES TPMEs : CORIS BANK INTERNATIONAL SA ET L'IFC UNISSENT LEURS FORCES

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement du tissu économique local, Coris Bank International SA, en partenariat avec l'International Finance Corporation (IFC), a lancé un programme de renforcement des capacités à l'intention des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPMEs).

Intitulée « Programme en Gestion Financière & Accès au Financement », cette initiative vise à doter les TPMEs de compétences pratiques et opérationnelles, pour une meilleure gestion de leurs ressources et un accès optimisé aux solutions de financement adaptées à leurs besoins.

Le lancement officiel du programme a été présidé par Monsieur Stéphane Axel P. TAPSOBA, Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Exploitation, représentant Madame Gisèle GUMEDZOE, Directrice Générale de Coris Bank International SA. Dans son allocution, il a salué l'enthousiasme et l'engagement des entrepreneurs présents, tout en réaffirmant la volonté de la Banque de les accompagner durablement sur le chemin de la professionnalisation, de la compétitivité et de la croissance inclusive.

Cette collaboration avec l'IFC, membre du Groupe de la Banque mondiale, illustre la vision stratégique de Coris Bank International SA : être un partenaire de référence pour les TPMEs, moteurs essentiels de la croissance économique et de la création d'emplois au Burkina Faso.

En favorisant un écosystème entrepreneurial plus robuste, Coris Bank International SA renforce son positionnement en tant qu'acteur bancaire engagé pour un avenir économique prospère, résilient et durable.



ENGAGEMENT CITOYEN: LES EQUIPES DE CORIS BANK MOBILISEES SUR LA ROUTE DE LOUMBILA



À l'occasion de la 7^e édition de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA), les collaborateurs de Coris Bank International SA ont une fois de plus démontré leur engagement en faveur de la protection de l'environnement.

En effet, pendant qu'une délégation de la Banque autrement participait à la cérémonie officielle à Manga, une équipe de la banque, conduite par le **Directeur Général Adjoint**, en charge du Pôle Exploitation, **Stéphane Axel TAPSOBA**, s'est mobilisée sur la route de Loumbila, en compagnie des agents du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, pour une opération de plantation d'arbres dans un esprit de solidarité écologique et de responsabilité citoyenne.

Dans une ambiance empreinte de détermination et de camaraderie, ces femmes et hommes de La Banque Autrement ont contribué à la mise en terre de plants, participant ainsi concrètement à la reconstitution du couvert végétal et à la lutte contre les effets du changement climatique.

Cette action s'inscrit dans la vision durable de CBI SA, qui place l'écologie, l'engagement communautaire et l'action concrète au cœur de ses priorités. Elle traduit aussi la volonté de bâtir, ensemble, un Burkina Faso plus vert, plus résilient et plus solidaire.

Félicitations à toutes les équipes mobilisées pour leur dévouement, leur sens du devoir et leur exemplarité.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA PARTICIPE A LA 1ERE JOURNEE SPORTIVE DU BANQUIER

Le samedi 05 juillet 2025, Coris Bank International SA a pris part à la première édition de la Journée Sportive du Banquier organisée par l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Burkina (APBEF-B).

Placée sous le thème « Sport et Cohésion Sociale », cette journée a réuni les acteurs du secteur bancaire autour d'activités sportives et récréatives visant à renforcer les liens de fraternité et l'esprit d'équipe.

Plusieurs disciplines étaient au programme, notamment la marche sportive, le volley-ball, le handball, le maracana, la pétanque et le scrabble.

À travers sa participation, Coris Bank International SA réaffirme son attachement aux valeurs de cohésion, de solidarité et de bien-être au sein du secteur financier.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA, AUX COTES DE LA 14^e PROMOTION DE L'INFPE DE LOUMBILA POUR SON JUBILE D'ARGENT

Coris Bank International SA a accompagné, le 31 juillet 2025, le jubilé d'argent de la 14^e promotion de l'Institut National de Formation des Personnels du Primaire (INFPE) de Loumbila. Cette célébration solennelle a marqué 25 années d'engagement au service de l'éducation nationale.

La cérémonie a été co-parrainée par Monsieur Diakarya OUATTARA, Directeur Général de Coris Holding, représenté par M. Armand Eric Kaboré, Conseiller auprès de la Direction Générale de Coris Bank International SA. À travers sa présence, Coris Bank International SA, partenaire de l'événement, a une fois de plus réaffirmé son engagement en faveur de l'éducation, socle du développement durable.

Dans le message délivré au nom du parrain, un vibrant hommage a été rendu aux enseignants formés à Loumbila, qualifiés de « bâtisseurs de paix » et de « gardiens de l'espérance ».

Ce soutien s'inscrit dans la vision citoyenne du Groupe Coris, qui place l'humain au cœur de ses priorités et accompagne les initiatives en faveur de la formation, de la résilience et de la transformation sociale.



VOTRE BANQUE EN LIGNE

Tout - en - un



DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR



CORIS BANK INTERNATIONAL ET LA FBF : UN PARTENARIAT POUR REVER PLUS GRAND

Ce samedi 6 septembre 2025, au mythique Stade du 4 Août, Coris Bank International SA a signé une convention historique avec la Fédération Burkinabè de Football (FBF).

Ce partenariat marque l'union de deux institutions engagées pour l'avenir du Burkina Faso, autour de valeurs communes : rigueur, ambition et excellence.

La cérémonie s'est tenue en présence du Président de la FBF, Monsieur Oumarou SAWADOGO, et du Comité de Direction de CBI SA, conduit par Madame Gisèle GUMEDZOE, Directrice Générale, Monsieur Stéphane Axel P. TAPSOBA, Directeur Général Adjoint Pôle Exploitation, et Monsieur Jean Théodore SANDWIDI, Directeur Général Adjoint Pôle Support.

À travers ce partenariat, CBI devient la Banque Officielle des Étalons, avec une dotation de 200 millions FCFA destinée à soutenir les équipes nationales et renforcer la compétitivité du football burkinabè sur les scènes africaine et mondiale.

Mais au-delà du soutien financier, c'est un message d'espoir et de foi en la jeunesse qui a été porté par la Directrice Générale de Coris Bank International :

« Le parcours inspirant de Coris Bank International, née seulement en 2008 et aujourd'hui leader des banques au Burkina et hissée au rang des premières banques de l'espace UEMOA, est la preuve vivante que par le travail acharné, la formation rigoureuse et une vision claire, tout est possible à qui croit, à qui ose, à qui persévère.

C'est ce message que nous adressons aujourd'hui. Vous êtes à l'image de cette ambition: jeunes, audacieux, talentueux, porteurs d'un rêve collectif.

Comme Coris Bank hier, vous êtes aujourd'hui à un tournant. Nous ne vous souhaitons pas seulement la Coupe d'Afrique des Nations. Nous vous accompagnons pour aller plus loin, pour viser la Coupe du Monde. Car nous croyons en vous, comme nous avons cru en notre propre destin en 2008. »

Ce partenariat incarne une volonté commune : élever les ambitions, nourrir les rêves et bâtir une fierté nationale durable.

Ensemble, faisons rayonner le Burkina Faso. Ensemble, écrivons l'avenir. »





Les Étalons ont livré un match intense, plein de détermination et de courage face à l'Égypte. Le résultat se solde par un match nul, mais l'esprit de combativité et de solidarité reste une victoire en soi.

À l'issue de cette rencontre, Coris Bank International, la banque officielle des Étalons, a tenu à faire résonner des fanfares pour exprimer son soutien indéfectible à nos champions.

Parce que le football est aussi une école de persévérance, nous croyons fermement que chaque étape rapproche nos Étalons de leur objectif ultime : la qualification à la Coupe du Monde.

Merci aux joueurs, au staff et à tous les supporters pour ces émotions partagées. Ensemble, continuons à croire et à pousser derrière nos Étalons.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA, AUX COTES DE LA CNSS POUR SOUTENIR 600 ELEVES ET 600 VEUVES

Le vendredi 12 septembre 2025, à Ouagadougou, s'est tenue la 9^e édition de la cérémonie de remise de bourses d'études, de kits scolaires et de dons de vivres, organisée par la CNSS.

À cette occasion, 600 élèves et 600 veuves ont bénéficié d'un soutien pour alléger le poids de la rentrée scolaire et améliorer leur quotidien.

Depuis le lancement de cette belle initiative sociale, Coris Bank International SA accompagne fidèlement la CNSS.

La banque a été représentée à cette cérémonie par son Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Exploitation, M. Stéphane TAPSOBA, qui a réaffirmé l'engagement de Coris Bank International à placer la solidarité et l'éducation au cœur de son action.

En tant qu'acteur majeur du développement socio-économique national, Coris Bank International SA fait de la responsabilité sociale une priorité. L'éducation, l'inclusion et la solidarité constituent des leviers essentiels pour préparer l'avenir et accompagner les générations futures.



UN ENGAGEMENT RENOUVELE POUR L'EDUCATION ET LA SOLIDARITE

Le 19 septembre 2025, Coris Bank International SA a participé à la 18e édition de la remise de bourses scolaires, organisée par la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) à Ouagadougou. Cette édition a été marquée par l'octroi de 1 198 bourses aux orphelins des pensionnés et des Forces de défense et de sécurité tombés sur le champ de bataille.

Au-delà des bourses, des prix d'excellence, des prix d'encouragement et des appuis en vivres ont également été distribués, traduisant la volonté d'offrir à ces enfants de meilleures chances de réussite et de dignité.

Coris Bank International SA, partenaire traditionnel de la CARFO, a une fois de plus exprimé son engagement à accompagner les actions de solidarité nationale.

La présence d'une délégation conduite par le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Exploitation, M. Stéphane TAPSOBA, à cette cérémonie témoigne de l'importance que la banque accorde à son rôle social.

À travers sa politique RSE, CBI SA place l'éducation et la solidarité au centre de ses priorités, convaincue que l'avenir du Burkina Faso repose sur l'inclusion et le soutien aux plus vulnérables.



SAMAO 2025 : CORIS BANK INTERNATIONAL SA AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT MINIER !

À l'occasion de la Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO) qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2025 à la Salle des Conférences de Ouaga 2000, Coris Bank International SA a réaffirmé son engagement aux côtés des acteurs du secteur minier à travers plusieurs actions :

Le mercredi 24 septembre, en marge de la SAMAO, la Chambre des Mines du Burkina a organisé à l'Hôtel Lancaster un atelier de partage d'expérience sur le financement des projets miniers. Une rencontre stratégique à laquelle Coris Bank International SA a pris part à travers une équipe dédiée, avec une intervention remarquée du Directeur Commercial de Coris Holding, M. Mikael ZOURE, qui a animé un panel d'échange sur les enjeux et opportunités du financement minier.

Le jeudi 25 septembre, jour de lancement officiel de la SAMAO, Coris Bank International SA a marqué sa présence à travers un stand interactif, vitrine de son expertise en matière de financement minier et de solutions bancaires innovantes.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA FAIT DON DE MATERIELS INFORMATIQUES AU MUSEE NATIONAL

En droite ligne avec sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), Coris Bank International SA a procédé, ce jeudi 16 octobre 2025, à une remise d'équipements informatiques au Musée National.

La cérémonie a connu la présence de Monsieur Jean Théodore SANDWIDI, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support de Coris Bank International SA, de Madame Apolline TRAORE, Ambassadrice du Musée National, de Monsieur Alassane WAONGO, Président du Conseil d'Administration du Musée National et de Monsieur Christian DAO, Directeur Général du Musée National.

Dans son allocution, M. Jean Théodore SANDWIDI a félicité M. Christian DAO pour le travail acharné réalisé puis, salué l'engagement constant de Mme Apolline TRAORE, dont le partenariat fructueux avec la Banque avait déjà permis la construction de la Maison ethnique Gourounsi, dans le cadre du projet de valorisation des habitats du Burkina Faso.

Ce don, composé de dix (10) ordinateurs, vise à renforcer les moyens opérationnels du Musée pour une meilleure valorisation du patrimoine culturel national. C'est aussi une occasion pour Coris Bank International de réaffirmer son engagement à soutenir le Musée National pour le rayonnement de la culture Burkinabè.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA CELEBRE LES ETALONS CADETS

Coris Bank International SA a eu l'honneur d'accueillir, ce vendredi 17 octobre 2025, les Etalons Cadets, fraîchement qualifiés pour la Coupe du monde U17 au Qatar.

À cette occasion, la Directrice générale de la banque a remis le fanion de Coris Bank au Président de la Fédération Burkinabè de Football (FBF). Un geste fort qui symbolise l'engagement durable de l'institution en faveur de la jeunesse, du sport et de l'excellence nationale.

Au nom de toute la grande famille Coris, elle a adressé ses vifs encouragements aux jeunes joueurs et leurs meilleurs vœux de succès pour la compétition à venir.

« Portez haut les couleurs du Burkina Faso et faites vibrer toute la nation », a-t-elle lancé aux vaillants Etalons Cadets, désormais ambassadeurs de la fierté collective.





|
L'éducation est l'arme
la plus puissante que
vous pouvez utiliser
pour changer le monde.

|
Nelson MANDELA

CORIS BANK INTERNATIONAL SA INAUGURE UNE NOUVELLE ECOLE A BALBO PEULH TANYIBA: 130 MILLIONS FCFA POUR L'EDUCATION ET L'INCLUSION SOCIALE

Coris Bank International SA a inauguré, le 28 octobre 2025, l'École publique primaire de Balbo Peulh Tanyiba, située dans la Circonscription d'Éducation de Base (CEB) de Boussouma 2, province du Sandbondtenga (région des Kuilsé).

Une initiative citoyenne qui traduit l'engagement constant de la banque en faveur de l'éducation, levier essentiel du développement durable et de l'inclusion sociale.

La délégation de Coris Bank International SA, conduite par le Président du Conseil d'administration, accompagnée de la Directrice générale, du Directeur général adjoint chargé du Pôle Support et de plusieurs cadres, a partagé ce moment fort avec le Haut-Commissaire (représentant le ministre en charge de l'Éducation de base), le Maire de la commune, les représentants du Dima de Boussouma, le Chef de Canton de Louda, ainsi que de nombreuses autorités administratives, coutumières, religieuses, éducatives et communautaires de la région.

D'un coût global de plus de 130 millions FCFA, le nouvel établissement comprend :

- Six salles de classe équipées en tables-bancs
- Un bureau administratif
- Des latrines améliorées
- Un forage alimenté par énergie solaire
- Un dispositif solaire pour l'éclairage

Ce projet offre désormais aux élèves un cadre d'apprentissage moderne et sécurisé, tout en soutenant les efforts nationaux pour une éducation de qualité pour tous.





10e CONGRES DE L'ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS : CORIS BANK INTERNATIONAL SA AUX COTES DES ACTEURS DE LA SANTE

Coris Bank International SA a pris part, le mercredi 29 octobre 2025 à Ouagadougou, au 10e Congrès de l'Ordre National des Pharmaciens du Burkina Faso (ONPB), placé sous le thème : « Souveraineté pharmaceutique du Burkina Faso: défis et opportunités ».

Cette participation s'inscrit dans la volonté de Coris Bank International SA de soutenir les initiatives stratégiques qui contribuent au développement des secteurs clés de l'économie nationale, en particulier celui de la santé, et de renforcer son partenariat avec l'ensemble de l'écosystème pharmaceutique burkinabè.

À travers l'animation d'un stand dédié, la banque a offert aux nombreux participants, pharmaciens, grossistes, laboratoires et autres professionnels du secteur, une opportunité unique de découvrir ses solutions bancaires et financières spécialement conçues pour accompagner la croissance des entreprises et des acteurs de la filière pharmaceutique. Financements d'investissement, gestion de trésorerie, solutions de paiement et accompagnement sur mesure : les offres de Coris Bank International répondent aux besoins spécifiques de ce secteur en pleine mutation.

Ce congrès a également été l'occasion pour la banque d'échanger avec les décideurs et les experts présents sur les enjeux de la souveraineté pharmaceutique au Burkina Faso, un sujet crucial pour l'accès aux soins et la résilience sanitaire du pays.





CORIS BANK INTERNATIONAL SA, PARTENAIRE DU TOUR DU FASO

Coris Bank International SA, partenaire officiel du 36e Tour international du Faso, a accompagné tout au long de la compétition les coureurs venus du monde entier. Une présence marquée dès la première étape par une cérémonie de remise de lots aux trois premiers :

- 1er – Driss El Alouani (Maroc)
- 2e – Souleymane Koné (Burkina Faso)
- 3e – Yaxano Smet (Belgique)

Mais c'est à l'arrivée finale, le 2 novembre 2025 à Ouagadougou, que la fierté nationale a atteint son sommet. Le sprinter burkinabè Paul Daumont a remporté la 10e et dernière étape entre Saponé et Ouagadougou (113,25 km), terminant la compétition en apothéose. Déjà maillot jaune depuis la 2e étape, il a offert au Burkina Faso une victoire historique.

« La Banque Autrement » salue la performance exceptionnelle de ce vaillant coureur, symbole de persévérance et d'excellence. Par son engagement aux côtés du Tour du Faso, Coris Bank International SA réaffirme son soutien au sport burkinabè et à la jeunesse qui porte haut les couleurs de la nation.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA, PARTENAIRE ENGAGÉE DU TOUR MOTARDS DU BURKINA 2025

Du 8 au 14 novembre 2025, les routes du Burkina Faso vibreront au rythme des moteurs à l'occasion de la première édition du Tour Motards du Burkina, une initiative de l'association West Coast Adventure.

Coris Bank International SA est fière d'accompagner cet événement qui célèbre la passion, la solidarité et la découverte du patrimoine local. Sous le thème « Tourisme, découverte, sécurité et résilience : Le Faso en intégration et mouvement », cette caravane parcourt le pays pour promouvoir le tourisme national et la cohésion sociale.

Au programme :

- Plus de 2 000 km à parcourir à travers 8 régions;

- Un village motard dans chaque chef-lieu de région;
- Des haltes conviviales dans plusieurs agences Coris Bank sur les itinéraires : Pô, Gaoua, Tenkodogo, Dédougou, Koudougou, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Les motards ont d'ailleurs fait une halte mémorable devant l'agence Coris Bank International de Koupéla, symbole de la proximité entre la banque et cette aventure humaine et touristique.

Coris Bank International, fière partenaire de l'événement, partage les mêmes valeurs de proximité, de dynamisme et d'engagement pour un Faso en mouvement.





CORIS MONEY

NOUVELLE APPLICATION

SIMPLE & COOL

- ✓ Plus de convivialité
- ✓ Plus de services
- ✓ Liaison du compte bancaire au compte Coris Money
- ✓ Paiement par QR Code
- ✓ CARDLESS : Retrait GAB
- ✓ Et bien plus



SOTIGUI AWARDS 2025 : CORIS BANK INTERNATIONAL SA REÇOIT LES GRANDES FIGURES DU CINEMA AFRICAIN

À l'occasion de la 10e édition des Sotigui Awards 2025, les grandes figures du cinéma africain ont été reçues au siège de Coris Bank International SA, fier partenaire officiel de l'événement, le vendredi 14 novembre 2025.

Cette rencontre, placée sous le signe de l'échange et du partage, a permis aux artistes venus des quatre coins du continent de découvrir l'engagement de la banque en faveur de la culture africaine. Un moment particulier a été marqué par la présence du Président du Groupe Coris, Monsieur Idrissa Nassa, venu saluer et encourager ces talents qui portent haut les couleurs du cinéma africain.

Au-delà des honneurs, c'est une véritable complicité qui s'est installée entre la délégation d'artistes et les équipes de Coris Bank International SA. Entre échanges nourris, sourires et convivialité, cette rencontre a témoigné de l'engagement constant de la banque pour la promotion de la culture et du talent africain.

Pour Coris Bank International SA, le cinéma africain est un vecteur puissant d'identité, de fierté et de rayonnement. En s'associant aux Sotigui Awards, la banque réaffirme son ambition d'être La Banque Autrement, non seulement dans le secteur financier, mais aussi aux côtés de ceux qui inspirent l'Afrique et façonnent son image à travers le monde.



SEMAINE DU NUMERIQUE 2025 : CORIS BANK INTERNATIONAL SA, AU CŒUR DE L'INNOVATION ET DE LA TRANSFORMATION DIGITALE AU BURKINA

Coris Bank International SA a marqué sa présence à la Semaine du numérique 2025 le 18 novembre 2025, un événement de référence consacré à l'innovation et à la transformation digitale au Burkina Faso.

Ce rendez-vous stratégique a réuni les acteurs clés de l'écosystème numérique pour penser, expérimenter et façonner ensemble les solutions de demain. Banques, opérateurs technologiques, start-ups et décideurs publics ont partagé leurs visions et leurs avancées pour accélérer la transition digitale du pays.

La participation de Coris Bank International SA à cet événement majeur illustre une volonté affirmée de renforcer l'accès aux services financiers, notamment numériques, d'accompagner l'adoption de technologies fiables et sécurisées, et de contribuer à un environnement bancaire plus inclusif, plus agile et orienté vers l'avenir.

Tout au long de la manifestation, le stand Coris Bank International SA a attiré de nombreux visiteurs. Les équipes de la banque ont eu le plaisir de leur faire découvrir une gamme d'offres digitales conçues pour simplifier les usages au quotidien : services de mobile banking, solutions de paiement dématérialisées et bien plus encore.

Au-delà de la simple démonstration technique, ces échanges ont permis de recueillir les attentes des clients et usagers, afin de mieux adapter les innovations aux réalités du terrain. Pour Coris Bank International SA, le numérique n'est pas une fin en soi, mais un puissant levier d'inclusion financière et de proximité renforcée.



APERO DE L'ÉNERGIE ET DES MINES 2025: CORIS BANK INTERNATIONAL SA ECLAIRE LES ENJEUX DU FINANCEMENT MINIER



Coris Bank International SA a été honorée par la participation de son Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Exploitation, Monsieur Stéphane Axel Tapsoba, en tant que panéliste à la 2e édition de l'Apéro de l'Énergie et des Mines, tenue le 21 novembre 2025.

Dans son intervention, Monsieur Tapsoba a partagé une analyse éclairante sur les enjeux du financement minier, l'innovation financière et les opportunités de collaboration entre banques et acteurs du secteur. Il a également mis en avant l'engagement constant de Coris Bank International SA pour accompagner durablement les projets structurants, valoriser le contenu local et soutenir la croissance de la chaîne de valeur minière au Burkina Faso.

Cette rencontre a réuni les principaux acteurs du secteur, opérateurs miniers, fournisseurs d'énergie, investisseurs et institutions financières, autour des défis communs à relever pour faire du Burkina Faso une destination de référence dans l'industrie minière en Afrique de l'Ouest.

La présence de Coris Bank International SA à ce rendez-vous stratégique témoigne de sa volonté de rester un partenaire stratégique du secteur des mines et de l'énergie. Par son expertise et sa proximité avec les acteurs économiques, la banque confirme son rôle de facilitateur pour l'émergence de projets durables et créateurs de valeur pour l'ensemble de la nation.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA: UN ENGAGEMENT CONCRET POUR LA FORMATION DES CADRES DE L'ADMINISTRATION

Un lieu pour apprendre. Un lieu pour grandir. Un lieu pour bâtir l'avenir. Ce 9 décembre 2025, l'Amphithéâtre Idrissa Nassa a été officiellement remis à l'ENAM (École Nationale d'Administration et de Magistrature), concrétisant la promesse de Coris Bank International SA d'offrir aux élèves un cadre moderne, confortable et adapté à leur réussite.

Avec 300 places, des salles de réunion et des commodités pensées pour le bien-être des apprenants, ce lieu se veut un véritable levier pour former des administrateurs et magistrats engagés, conscients et parfaitement préparés au service public. Plus qu'un simple équipement, cet amphithéâtre incarne la vision d'une formation de qualité, accessible dans des conditions dignes des enjeux de demain.

Coris Bank International SA salue chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet ambitieux. Puissent les futurs cadres qui y prendront place y puiser savoir, rigueur et vision pour construire le Burkina Faso de demain.



CORIS BANK INTERNATIONAL SA REUNIT LES ACTEURS MINIERES : UN ENGAGEMENT FORT POUR LE CONTENU LOCAL

Coris Bank International SA accompagne le contenu local. Le 10 décembre 2025, la Direction Générale de la banque a réuni, au sein de son siège, les principaux acteurs du secteur minier burkinabè.

Cette rencontre stratégique a permis d'échanger sur les opportunités de collaboration entre Coris Bank International SA et les entreprises minières, avec pour ambition de soutenir durablement leurs projets et de renforcer la contribution du secteur à l'économie nationale. Banquiers, opérateurs miniers et experts

du secteur ont partagé leurs visions et exploré ensemble les voies d'un partenariat gagnant-gagnant pour le développement du Burkina Faso.

À cette occasion, la Directrice Générale, Madame Gisèle Gumedzoé, a réaffirmé l'engagement de la banque : « Coris Bank International SA entend jouer un rôle majeur dans l'essor du secteur minier à travers la promotion du contenu local. Nous aspirons à être bien plus qu'un partenaire financier: un véritable catalyseur de vos ambitions

et un allié sûr dans la réussite de vos projets. »

Cette rencontre fut un moment de partage et d'échange dans un cadre convivial, illustrant la volonté de Coris Bank International SA d'être une banque proche des acteurs économiques et résolument tournée vers l'avenir du pays.



COUPE DE L'APBEF : CORIS BANK INTERNATIONAL ARRACHE SA PLACE EN FINALE FACE A BANQUE ATLANTIQUE

Coris Bank International vs Banque Atlantique : la demi-finale de la coupe de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers (APBEF) a connu son épilogue le samedi 13 décembre 2025 à Bobo-Dioulasso. Au terme d'un match intense et disputé, l'équipe de Coris Bank International SA a dominé face à Banque Atlantique pour décrocher son billet pour la finale.

Après un score de 0-0 au temps réglementaire, les deux équipes n'ont pu se départager, et c'est finalement lors de la séance des tirs au but que le stade tout entier a vibré. Les supporters ont vécu des moments de pure émotion grâce aux performances exceptionnelles de trois hommes clés : Dicko Djibril ouvre le score avec sang-froid, Nassa Ousmane se mue en héros en réalisant deux arrêts décisifs, et Nanchirou Abdoul conclut la séance et libère les supporters.

Cette victoire arrachée dans la douleur et l'enthousiasme envoie Coris Bank en finale, où elle affrontera la BOA pour un remake explosif de la dernière édition. Un choc au sommet attend les passionnés de football bancaire, dans une rencontre qui s'annonce déjà mémorable.

Avec Coris, on gagne... ou on gagne !



CORIS BANK INTERNATIONAL SA, MARRAINE DU 8e CONGRES DE LA SOBUP : UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LA SANTE AU BURKINA

Coris Bank International SA a pris part au 8e congrès de la Société Burkinabè de Pneumologie (SOBUP), tenu du 18 au 20 décembre 2025 à Ouagadougou. Ce rendez-vous scientifique majeur, présidé par Monsieur Adjima Combarry, représentant du ministre en charge de la Santé, a réuni les spécialistes de la pneumologie autour du thème central : « Pratique de la pneumologie au Burkina Faso à l'ère des nouvelles technologies ».

À l'occasion de la cérémonie d'ouverture, Monsieur Jean Théodore Sandwidi, Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Support, a représenté Madame Gisèle Gumedzoé, Directrice

Générale de Coris Bank International SA et marraine de ce 8e congrès, illustrant ainsi l'engagement constant de la banque aux côtés de la SOBUP pour l'amélioration de la prise en charge des maladies respiratoires au Burkina Faso.

Ce congrès a également été marqué par un hommage solennel rendu au Professeur Georges Ouédraogo, figure emblématique de la pneumologie au Burkina Faso, décédé en février 2025, en reconnaissance de sa contribution majeure au développement de cette discipline. Par ailleurs, la rencontre a enregistré la présence d'éminentes personnalités venues de 13 pays, traduisant l'ouverture

du congrès et son rayonnement bien au-delà des frontières nationales.

Durant trois jours, professionnels de santé, chercheurs et experts ont échangé sur l'évolution de la prise en charge des maladies respiratoires dans un contexte marqué par l'essor des innovations technologiques. Diagnostic, suivi des patients, traitements et prévention: les nouvelles technologies se sont imposées comme des leviers incontournables pour renforcer la qualité des soins et améliorer l'accès aux services de santé sur l'ensemble du territoire.



À travers sa participation active et son rôle de marraine, Coris Bank International SA a réaffirmé son positionnement en tant que partenaire engagé du secteur de la santé, contribuant activement aux initiatives en faveur d'un système de soins plus performant, plus accessible et résolument tourné vers l'avenir.



LE PCA DU GROUPE CORIS REÇOIT LE PRIX “LIFETIME ACHIEVEMENT” AUX AFRICAN BANKER AWARDS 2025

En marge des Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD), tenues en présence des principales autorités économiques de plus de 80 pays, Monsieur Idrissa NASSA, Président du Groupe Coris, s’est vu décerner le Prix “Lifetime Achievement” lors des African Banker Awards 2025.

Cette distinction prestigieuse vient saluer la richesse d’un parcours professionnel exceptionnel, marqué par une contribution significative au développement du secteur financier africain, un engagement constant pour l’inclusion, et une vision panafricaine audacieuse et responsable.



Le prix a été dédié à la paix, à la cohésion et à l'intégration africaine, ainsi qu'à l'ensemble des bâtisseurs collaborateurs, partenaires, jeunes et femmes leaders qui œuvrent quotidiennement pour un avenir meilleur sur le continent.

À travers cette reconnaissance internationale, c'est toute la dynamique du Groupe Coris qui est mise en lumière, en tant qu'acteur engagé pour une finance éthique, accessible et au service du développement durable de l'Afrique.

Pour le Président du Groupe Coris, cette distinction ne marque pas une fin, mais bien une invitation à poursuivre les efforts, à innover et à renforcer l'impact du secteur bancaire sur la transformation économique et sociale du continent.

JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE 2025: CORIS BANK INTERNATIONAL SA MOBILISE POUR UN BURKINA FASO PLUS VERT

Coris Bank International SA a réaffirmé son engagement en faveur de la préservation de l'environnement en participant activement à la 7e édition de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA).

Fidèle à sa responsabilité sociétale, la banque a pris part, aux côtés de Monsieur Idrissa NASSA, Président du Conseil d'Administration du Groupe CORIS et parrain de l'édition 2025, à la cérémonie officielle de plantation d'arbres tenue au bosquet à plantes médicinales à Guiba dans la province du Zoundwéogo.

Dans une ambiance conviviale, les équipes de CBI SA, fortement mobilisées à Manga et Ouagadougou, ont contribué à l'effort collectif par la mise en terre de plus de 300 plants, participant ainsi au défi national de reboisement.

Cette journée, placée sous le signe de la responsabilité collective et de l'engagement durable, illustre la volonté de Coris Bank International SA de jouer pleinement son rôle écologique et de contribuer à la transmission d'un patrimoine naturel préservé aux générations futures.





CORIS MONEY
Simple et cool !



**Avec CORIS MONEY,
paie tes factures
ONEA et SONABEL à
0 FCFA**

Disponible gratuitement sur



www.corismoney.com

**SIMPLE
& COOL**

oxi Conseil

CORIS BANK INTERNATIONAL SA ET BF1 CELEBRENT L'INNOVATION CITOYENNE AVEC "BATISSEURS DE CITES"

Coris Bank International SA, en partenariat avec la chaîne de télévision BF1, a honoré les meilleurs projets communautaires du Burkina Faso lors de la grande finale de la compétition "Bâtisseurs de cités", parrainée par M. Idrissa NASSA, Président du Groupe Coris.

Ce programme unique, organisé sous forme de télé-réalité, a mobilisé pendant plusieurs mois plus d'une centaine de quartiers et villages autour de projets de développement communautaire. À l'issue d'un processus rigoureux d'évaluation, quatre associations finalistes ont été retenues : ARCIBA de Bassinko, Guéi Bongo, Socogib Wayalghin et Silmiyiri. C'est finalement l'association Silmiyiri qui a remporté le grand prix grâce à son ambitieux projet d'aménagement routier, illustrant concrètement l'impact que peuvent avoir des initiatives citoyennes bien structurées.

Lors de la cérémonie de clôture, le représentant du Parrain, M. Stéphane Axel TAPSOBA, Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Exploitation de Coris Bank International SA, a salué la qualité des projets, l'engagement des participants et l'innovation portée par cette émission. Il a exprimé le souhait que "Bâtisseurs de cités" devienne une tradition durable, vecteur de mobilisation et de transformation sociale. L'association Silmiyiri s'est vue remettre un trophée ainsi qu'un chèque de 25 millions de Francs CFA, remis par le représentant du Parrain. À travers ce partenariat, Coris Bank International SA réaffirme son engagement en faveur d'un développement local inclusif et durable, au service des communautés et du progrès social au Burkina Faso.





15EME RETRAITE STRATEGIQUE DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA

Du 3 au 4 octobre, les cadres de Coris Bank international SA habillés comme à l'accoutumée en Faso Danfani tissé par nos valeureuses mères se réunissent pour une retraite stratégique déterminante.

Objectif : faire le point sur les activités, affiner les perspectives pour un atterrissage réussi à fin 2025, et définir les grands axes pour l'année 2026.

Dans un environnement en profonde mutation, une question centrale guide nos réflexions : Quelles stratégies innovantes pour consolider les performances, renforcer la résilience et affermir le leadership de CBI SA ?

Cette première journée, conduite par la Directrice Générale Madame Gisèle GUMEDZOE, accompagnée des DGA Monsieur Stéphane Axel TAPSOBA et Monsieur Jean Théodore SANDWIDI, a été marquée par la présence de haut niveau du Président du Conseil d'Administration Monsieur Emmanuel SAWADOGO et du Directeur Général du Groupe Coris Diakarya OUATTARA, qui ont partagé des conseils précieux et des orientations stratégiques fortes.

Qualité de service, fidélisation, innovations : les enjeux sont clairs, les ambitions affirmées.

Une retraite sous le signe de l'anticipation, de l'agilité... et de l'engagement total.



Sécurité et liberté avec nos cartes



VISA



CORIS VISA INFINITE

• A VOUS LE PRESTIGE •



Only Coris

